

LA FRAUDE FISCALE EN SUISSE notre édito
CONVENTIONS : sans lutte, rien à espérer...
GREVES EN SUISSE :
 Bâle, Beyeler (Crissier)

N° 154 — 19 mars 1977

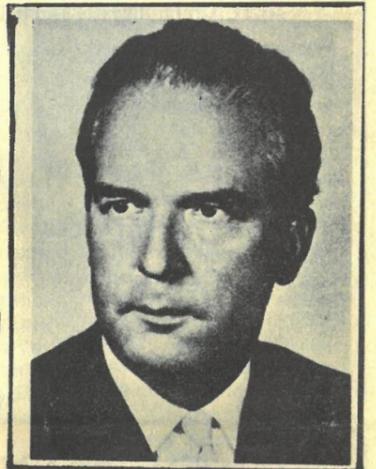
Fr. 2.-

la brèche

organe bimensuel
 de la ligue marxiste révolutionnaire
 section suisse de la IV^{ème} internationale

Ils font les offensés à Fribourg NESTLE ET L'IMPERIALISME SUISSE EN ACTION

Une des usines Nestlé (PERULAC) au Pérou Arthur Furer



Les insultes, les protestations, l'exigence de représailles submergent les journaux fribourgeois. Elles viennent de droite. Pourquoi ? Les étudiants présents à l'émission "en direct avec Arthur Furer", le PDG de Nestlé, ont-ils été impolis, déloyaux ? Il suffit de lire le texte de l'émission enregistrée (voir page 5), qu'aucun journal n'a osé publier, pour se rendre compte que Furer n'a pas su répondre aux questions précises d'étudiants bien documentés (quelle indécrotte !). Furer a tout simplement perdu les pédales, et Dumur avec ! Quand un PDG perd la face en direct devant des centaines de milliers de téléspectateurs, il faut bien sûr un coupable...

Ainsi, il suffit de dire à un PDG d'une multinationale toute-puissante dans le canton de Fribourg et dans de nombreuses parties du monde ses quatre vérités, fondées sur des chiffres et des faits incontestables, pour se faire traiter de vulgaires "agitateur".
 dossier spécial pages 5 à 8

photo labrèche

L'EXEMPLE DU PEROU

GIAVARINI :
 A la suite du licenciement d'une militante syndicale, membre de la LMR, une avalanche de protestations des syndicats et des partis. (page 12)

**Ils
 sont
 mino-
 ritaires !**



sommaire

ACTUALITE NATIONALE

La fraude fiscale en Suisse (éditorial)	3
Les résultats du 13 mars	3

SOCIAL

Conventions collectives : sans rupture de la paix du travail, rien à espérer	4
Grèves :	
Lessiverie Centrale à Bâle	4
Beyeler près de Lausanne	4
Matisa : vers la fermeture ?	4

SPECIAL :

Autour de l'émission "En direct avec A. Furer". Extraits de l'émission, communiqué de la LMR/Fribourg	5
	5

DOSSIER

NESTLE ET L'IMPERIALISME SUISSE AU PEROU	6, 7, 8
--	---------

L'EVENEMENT :

Giavarini : un large soutien dans le Jura pour défendre notre camarade licenciée	12
--	----

ACTUALITE INTERNATIONALE

France : entre deux tours la droite perd des plumes	9
---	---

DEBAT

"Rupture" et les 40 heures (I)	10
--------------------------------	----

SPECTACLES

Michel Sardou	11
Les films de Joris Ivens	11



courrier des lecteurs

REPOSE DE LA LMR/LAUSANNE A LA LETTRE D'UN SYMPATHISANT

Nous publions ici la suite de la réponse à J.F.

En mettant en lumière les faibles résultats électoraux de la LMR, J. F. ne manque pas d'affirmer simultanément "qu'en matière d'élections la crédibilité ne se compte pas en o/o". Evitant la polémique inutile, nous dirons qu'en matière d'élections la crédibilité se mesure en o/o, même si le programme mis en avant par les révolutionnaires ne doit pas être conditionné le moins du monde par la recherche de pourcentages (comme fait le POCH qui se proclame, devant le drapeau suisse, pour la défense nationale, ce qui suffit à caractériser cette organisation !). D'ailleurs, ce n'est pas par hasard si J. F. se montre sensible aux pourcentages, comparant les résultats du PdT, du POCH... et ne pouvant rien comparer pour la LMR, puisque c'est la première fois qu'elle se présentait !

Sur cette question électorale, nous ajouterons de plus que J. F. manque de recul, de sens des proportions ! Si l'on comparait les résultats obtenus par la LMR lors des dernières élections nationales ou des élections au Conseil d'Etat de Genève avec ceux recueillis par le Parti communiste suisse, en 1935, en Suisse romande, la comparaison serait loin d'être à notre désavantage. Si l'on confronte les résultats acquis par l'extrême-gauche en Italie ou en France lors d'élections législatives et ceux "arrachés" par la LMR, le même constat serait valide. Mieux. En 1919, en janvier, dans l'Allemagne révolutionnaire, l'USPD (le parti centriste qui va fournir sous peu l'essentiel de ses membres au Parti communiste unifié) ne recueille que 7,8 o/o des voix !

Une tâche prioritaire

Pour terminer sur le chapitre concernant "l'impact" de la LMR, J. F. rappelle — avec la quasi nostalgie d'helvètes commémorant Morgarten — la "grève" de Paillard ! Un rappel d'autant plus significatif qu'il semble être fait pour mieux oublier les luttes de Bulova, de l'Hôpital de Genève, de Dubied... Mais si l'on écarte l'anecdote et les souvenirs de "vieux combattants", on peut affirmer nettement : il est cent fois plus aisé pour une organisation révolutionnaire d'intervenir dans une grève spontanée comme celle de Paillard (face à une bureaucratie syndicale prise au dépourvu et inexperte) que de développer un travail syndical en profondeur, que de gagner à des objectifs et des formes de lutte des militants importants d'une fédération syndicale, que de préparer des cadres ouvriers à être aptes à stimuler des mobilisations dont l'issue peut être victorieuse et non pas des "feux de paille", que de susciter l'auto-organisation durant une lutte complexe comme celle de Bulova (tout en expliquant la nécessité de renforcer l'organisation syndicale, malgré l'orientation présente de sa direction)... Depuis Paillard, c'est une des choses que la LMR — avec toutes ses faiblesses — a apprises et fait. Alors, notre camarade conviendra qu'il faut laisser les regretteurs à leurs regrets...

Et, nous insisterons sur le fait qu'il n'y a aucune contradiction entre "action syndicale et construire le parti". NON. Construire le parti implique à la fois :

- développer une propagande sur notre programme d'ensemble, ce que l'on peut concrétiser aussi bien au travers de la dénonciation de la politique de l'impérialisme suisse, de l'explication des limites de la démocratie bourgeoise et de la nécessité de supprimer les institutions de l'Etat bourgeois afin d'édifier une véritable démocratie socialiste des conseils, du soutien à la lutte des travailleurs polonais...
- recruter à ce programme des travailleurs, des jeunes,
- indiquer des objectifs de luttes en rapports avec des problèmes réels qui se posent à l'ensemble des salariés et savoir prendre les initiatives adéquates en tenant compte

ENSEIGNANTS VAUDOIS AU CHOMAGE EN 77, PRECISIONS.

Dans notre article de la Brèche no 152, nous annonçons en titre : "180 à 200 enseignants au chômage" (page 4).

Ce nombre est inexact. Il faut le préciser dans ce sens :

- la suppression de la 1ère année du collège secondaire entraîne bien la suppression de 130 postes de temporaires, comme nous l'écrivions.
- Mais à ce chiffre, il faut ajouter le nombre de postes nécessaires à donner du travail aux stagiaires "sortants" et aux stagiaires de 1977-78. Selon le DIP lui-même, ce sont donc environ 180-220 postes d'enseignants qui devraient être "trouvés" pour donner du travail à tout le monde.

Cela ne signifie pas que 180 à 220 mai-

tes du niveau de conscience et de l'aptitude à se mobiliser de secteurs de la classe ouvrière;

- élargir sur cette base l'audience des militants dans leur milieu professionnel;
- participer au renforcement des organes de défense de l'ensemble des salariés afin de faciliter une riposte à l'attaque patronale, etc...

Une explication est ici de mise. Si nous mettons autant l'accent, dans la phase présente, sur la nécessaire unité de toutes les organisations du mouvement ouvrier pour résister à la politique patronale et gouvernementale, la raison en est simple. Il n'y aura pas de renforcement d'une organisation révolutionnaire, il n'y aura pas amplification de l'écho de la politique révolutionnaire parmi les salariés, s'ils ne sont pas prêts à initier, dans les trois ou quatre ans à venir, une lutte pour la défense de leurs intérêts matériels immédiats qui commencent à être mis en question : emploi, salaire, temps de travail, sécurité sociale, fiscalité, etc... Quand nous disons "lutte", nous ne voulons pas réduire cela à la seule mobilisation au niveau de l'entreprise. Nous devons aussi être attentifs aux autres formes sous lesquelles cette défense peut commencer à s'exprimer : débats dans les syndicats et les partis, votations et élections... L'essentiel, dans un premier temps, étant que le patronat et le gouvernement ne puissent pas pousser leur avantage plus loin.

Si les travailleurs en Suisse ne répondent pas (identiquement à ceux de Hollande, du Danemark, de Belgique et même de RFA) à l'arrogance patronale et gouvernementale, la bourgeoisie réussira effectivement à leur faire payer le prix de la crise (des crises)... avec les conséquences qui en découlent pour le mouvement ouvrier organisé : affaiblissement encore accentué des organisations ouvrières dans leur ensemble, domination renforcée des secteurs les plus "droitiers" des directions syndicales et social-démocrates, etc... Alors, il est certain que toute propagande pour "l'alternative socialiste, le passage au socialisme" (1) sera ultra-minoritaire, pour ne pas dire plus !

Elitisme et populisme

Dans sa lettre J. F. met en relief un problème réel : celui de "l'intégration dans les banlieues ouvrières". Nous pourrions traduire cela ainsi : la capacité d'effectuer un travail de masse.

Il ne fait pas de doute que la LMR a su développer une certaine présence propagandiste (depuis les meetings, l'information "sauvage", journaux, brochures...). Mais, il est aussi vrai qu'elle a dû avec peine apprendre à s'insérer dans un "travail de masse". Sur le plan syndical, du MLF, l'effort fut probant. Il l'est beaucoup moins dans le travail de quartier... Le fondement de cette faiblesse — justement soulignée par J. F. — nous semble évident. Premièrement, il y a une rupture entre la "tradition" idéologique à laquelle nous sommes rattachés (le marxisme-révolutionnaire) et l'histoire même du mouvement ouvrier organisé (sans tradition idéologique, marqué par le social-chauvinisme...) ainsi que les débats qui l'ont traversé et le traversent.

Dans un mouvement ouvrier où la discussion sur les grandes questions (auto-gestion, nationalisation et contrôle ouvrier, démocratie socialiste...) n'existe pas, ou lorsqu'elle commence, ne peut se faire en référence à des expériences concrètes (par exemple le débat sur les nationalisations en France, Grande-Bretagne), le danger d'un discours abstrait, élitiste (à ne pas confondre avec précis) est grand. Nous n'y avons pas toujours échappé. Mais nous croyons que c'est moins une question de langage que l'aspect effectivement désincarné (à l'heure actuelle en Suisse) de mots tels que : grèves

avec occupation, piquets de grève, débats sur la stratégie anti-capitaliste, contrôle ouvrier, mobilisations dans la rue, nationalisations et planification, etc...

Deuxièmement, l'adhésion d'une série de militants était souvent plus le résultat d'une démarche consciente que d'une expérience de lutte. Et pour cause ! Dès lors, grande était (et est encore) la difficulté de traduire en termes concrets des aspects de notre programme au travers d'une présence militante dans divers milieux. L'élitisme alors peut devenir le pendant du populisme maoïste et justifier en quelque sorte le manque d'effort volontaire pour une réelle insertion dans divers "milieux populaires".

"Nager comme un poisson dans l'eau" — selon la formule fort originale de feu le grand Timonier Mao ! — doit certes être une qualité des militants révolutionnaires. Mais le populisme (c'est-à-dire l'adaptation au niveau de conscience immédiat du "peuple") peut aboutir à des positions politiques contradictoires avec les intérêts de l'ensemble des travailleurs. Ainsi, l'on a vu des groupes maoïstes, en 1973, refuser de soutenir l'initiative du PdT sur les "pensions populaires" sous la simple pression de travailleurs immigrés qui voulaient retirer immédiatement leurs cotisations des "caisses de pensions". Un autre exemple : le refus par ces mêmes groupes de mettre en avant le mot d'ordre essentiel de "mêmes droits politiques et syndicaux pour tous ceux qui travaillent en Suisse" n'est pas étranger aux pressions xénophobes de secteurs ouvriers et populaires... Donc, un "populisme" qui permette de mieux proposer notre programme, oui. Le populisme, non.

Renforcer la motivation à agir

Dans la fin de sa lettre, J. F. soulève deux problèmes liés entre eux : celui de la "motivation renforcée pour agir" et celui du développement des "potentialités culturelles" des militants.

Dans un monde où ce qu'il est convenu de nommer la "crise des valeurs" est patente et où le mouvement ouvrier ne s'offre pas comme une alternative, une certaine démotivation peut s'emparer de militants. Ce n'est pas la première fois que cela se manifeste dans l'histoire. Il n'y a pas de réponse miracle. L'engagement révolutionnaire se fonde à la fois sur la compréhension (donc connaissance) des mécanismes mêmes qui nourrissent la "barbarie capitaliste" (la famine croissante dans le monde alors que l'on ne sait plus comment financer les stocks de blé cette année, l'aliénation au travail, etc.) et sur la possibilité effective d'initier un travail même infime pour changer ce monde. Une organisation doit chercher à répondre à ces deux objectifs. Dans ce cadre, il est plus que légitime d'aborder ce que notre camarade nomme les problèmes "existentiels". Nous le faisons. Mais nous devons le faire à partir d'une claire définition de l'époque dans laquelle nous agissons : une époque où la crise du capitalisme — après 25 ans de "haute conjoncture" — met à l'ordre du jour simultanément la possibilité de montée révolutionnaire (dans une série de pays européens) et la volonté d'une bourgeoisie qui règne depuis quelques siècles de défendre bec et ongles son pouvoir minoritaire (la haine de classe des discours de Chirac, en France, en donne une bonne image). Seulement alors, les "problèmes existentiels" peuvent être saisis concrètement, et non pas dans une fuite vers les fausses profondeurs de l'intimité.

(1) Une lecture de notre programme pour les élections nationales, "La crise, leur réponse, la nôtre", indique la place que nous réservons dans notre propagande à la question de la stratégie révolutionnaire, à la lutte pour "l'alternative socialiste".

La direction lausannoise de la LMR

MEETINGS

Où va la France ? avec un membre du B.P. de la LCR

GENEVE : 30 mars, à 20 h. 30
Petite salle de Plainpalais, rue de Carouge 52.

LAUSANNE : 31 mars, à 20 h. 30
Maison du Peuple ou XXII Cantons (le lieu reste à fixer)

E. Roux

abonnez-vous

Abonnement à la Brèche :
abonnement de soutien : fr. 100.-
un an, enveloppe ouverte : fr. 45.-
un an, enveloppe fermée : fr. 55.-
un an, étranger (Europe) : fr. 80.-
Outre-mer : prendre contact avec nous

Abonnement Brèche et Inprecor couplés :

un an, enveloppe ouverte : fr. 85.-
un an, enveloppe fermée : fr. 100.-

Journal "La Brèche", CCP 10 - 25 669
Lausanne. (préciser le type d'abonnement).

Pour toute correspondance : Case postale
1000 Lausanne 17

Ed. resp. C.A. Udry.
Imprimerie : Cedips, Lausanne.

Je désire m'abonner à la Brèche, à la Brèche
et Inprecor (souligner ce qui convient) :

Nom :

Adresse :

.....

Abonnement désiré :

Adresses des sections :

Bienne	Case 13	2500	Bienne 4
Fribourg	Case 28	1700	Fribourg 6
Genève	Case 193 Taupe	1211	Genève 2
Jura	Case 59	2800	Delémont 1
La Chaux de Fonds	Case 829	2301	La Chaux de Fonds
Lausanne	Case Postale	1000	Lausanne 17
Neuchâtel	Case 32	2000	Neuchâtel 12



Abonnement gratuit pour les recrues

Ecrivez-nous,
La Brèche, 11 rue de la Borde
1018 Lausanne

Le parlement des fraudeurs fiscaux

Dès le premier jour de la session de printemps, les représentants capitalistes au Parlement fédéral ont lancé, sans détours, leur politique financière et fiscale réactionnaire. A la remorque du Conseil d'Etat, la majorité bourgeoise du Conseil national a même ôté les dernières griffes du projet de loi sur la lutte contre la fraude fiscale qui auraient pu égratigner les plus grands fraudeurs fiscaux.

La fraude fiscale reste désormais une "pécadille", entièrement protégée par le secret bancaire, à l'abri de toute poursuite judiciaire. (1)

A grand fracas, la presse a annoncé le projet de création d'une équipe de contrôleurs fiscaux fédéraux. Mais ceux-ci n'enquêteront sur les "suspects fiscaux" que sur la demande des gouvernements cantonaux. Autant dire que dans certains cantons, qui baignent complètement dans la couverture de la fraude fiscale, ces "contrôleurs" ne seront jamais appelés à la rescousse !

La seule mesure relativement efficace contre la dissimulation de fortunes en papiers-valeurs reste l'élévation de l'impôt anticipé de 30 à 35 o/o du montant des papiers-valeurs et des carnets d'épargne. Mais pour les grands capitalistes, la dissimulation reste "payante" même avec l'élévation de ce pourcentage. De plus, la Suisse leur offre (comme les autres Etats capitalistes) une fameuse cache au trésor, sous la forme des emprunts internationaux à haut intérêt, qui ne sont soumis à aucune ponction fiscale, et qui figurent par dizaines dans les recommandations d'investissement des banques. Ces recommandations ne sont rien d'autre qu'une invitation à la fraude fiscale sans risques et sans frais.

A côté de la fraude fiscale, fleurit aussi en Suisse une fraude fiscale parfaitement légale, sous la forme de la sous-enchère fiscale : les capitaux se ruent dans les cantons où on leur offre des privilèges et des taux d'imposition plus bas. Cette sous-enchère fiscale pourra continuer à fleurir, puisque le Parlement a déjà refusé en décembre la fameuse "harmonisation fiscale" entre les cantons (c'est-à-dire notamment l'introduction de taux d'imposition égaux).

Une étude sur l'évasion fiscale vers la Suisse, publiée il y a quelques années par le ministère des finances d'Allemagne fédérale, a révélé les moyens utilisés par les sociétés qui établissent un siège fiscal dans certains cantons suisses, sans y traiter pour autant la moindre des affaires. On les appelle des "boîtes aux lettres", bien que la plupart du temps elles ne possèdent même pas une boîte aux lettres.

Nello Celio...

Le ministère des finances de RFA constatait par exemple que le bureau d'avocats de Messieurs Nello Celio, Brenno Galli, Gambazzi et Bernasconi, représentait à Lugano plusieurs dizaines de ces sociétés. Lorsque Celio est devenu conseiller fédéral, il transmet une partie de ses mandats à Galli. Galli, pour sa part conseiller national et membre du conseil de la Banque Nationale Suisse, était aussi conseiller du roi des grands magasins allemands Horten, qui réussit à soustraire au fisc allemand les 250 millions de marks provenant de la vente de son trust en "déménageant" au Tessin. Combien les "conseillers" de Horten ont reçu pour ce service, cela reste

confidentiel bien entendu...

Hans Hürlimann...

Dans le canton de Zoug, ce ne sont pas moins de 3 conseillers d'Etat qui exerçaient en marge de leur fonction l'activité "accessoire" de représentants de plus de 100 "sociétés-boîtes aux lettres". L'un de ces trois était l'actuel conseiller fédéral Hans Hürlimann, membre préminent du Parti Démocrate très Chrétien, ce parti qui se fixait encore en 1971 le but de combattre "les excès du système capitaliste" !

A partir des pratiques de ces conseillers fédéraux, on n'a pas de peine à s'imaginer que plus d'un "représentant du peuple" a dû se sentir très personnellement concerné en votant le dit projet de loi sur la fraude fiscale !

Nous ne voulons pas semer des illusions. Dans le capitalisme, il ne peut y avoir ni "justice fiscale", ni élimination complète de la fraude fiscale légale et illégale. La minorité que représentent les capitalistes dans l'ensemble de la population domine aussi bien l'économie que l'Etat — elle trouvera toujours les lacunes qui l'arrangent dans les lois, ou tout simplement le moyen de contourner plus ou moins élégamment ses propres lois, aussi "sévères" soient-elles. Cependant, de meilleures lois, de meilleurs contrôles auraient tout de même pour effet d'élever les peines encourues en fraudant le fisc, et par là, la fraude fiscale pourrait apparaître à quelques-uns comme une pratique peu "payante".

Qu'aujourd'hui les députés bourgeois au Parlement osent sans honte s'opposer à un renforcement effectif de la lutte contre la fraude fiscale, au moment où ils lancent des appels hystériques à économiser, cela en dit long aussi sur leur arrogance face aux sociaux-démocrates et aux syndicalistes, qui n'en démordent pas de leur volonté de continuer à "collaborer en toute confiance" avec ces Messieurs, au lieu de les combattre.

Le Parti Socialiste Suisse décidera au cours d'un Congrès extraordinaire à la mi-avril s'il continue à soutenir le nouvel impôt indirect (la TVA), après ces provocations bourgeoises. Il devrait prendre en compte le fait qu'une acceptation de la TVA en juin par le peuple — dans la mesure où elle renflouerait les caisses fédérales — reporterait aux calendes grecques la lutte contre la fraude fiscale. Pour la même raison, l'initiative du PSS pour un impôt sur la richesse perdrait de son impact, alors qu'aujourd'hui elle offre une alternative à la politique fiscale de la bourgeoisie, puisqu'elle demande une harmonisation fiscale — la Confédération devant imposer uniformément les possédants et les entreprises capitalistes.

Pour nous et pour des milliers de travailleurs, la réponse est simple : refus de la TVA, lutte pour dénicher les capitalistes spécialistes de la fraude fiscale et leur faire payer les dépenses de l'Etat.

GK

(1) La majorité bourgeoise a en effet refusé de faire de la fraude fiscale une infraction punie pénalement. Comme le secret bancaire n'est levé que pour les affaires pénales, il ne pourra donc pas être levé pour découvrir les infractions fiscales. Par contre, si un employé de banque annonçait au fisc des avoirs ou revenus qui n'ont pas été déclarés par un client, il serait passible de prison... pour infraction au secret bancaire...

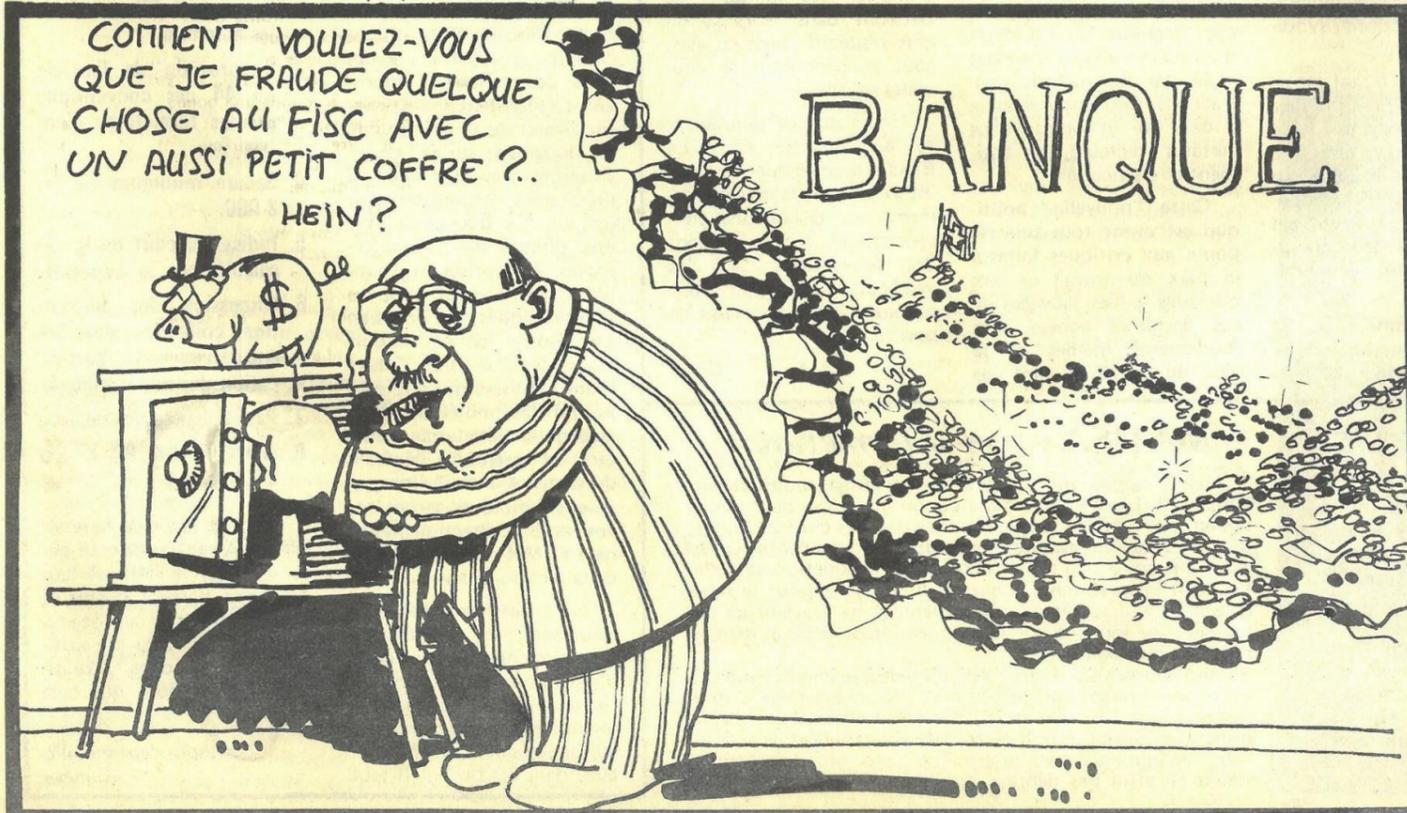
13 mars:
La cicatrice mettra du temps à se refermer.



Avec 29 o/o de votes favorables, James Schwarzenbach et sa 4ème initiative xénophobe subissent une défaite éclatante. Mais nous ne serons pas aussi optimistes à propos de la 5ème initiative de l'Action Nationale. Celle-ci recueille exactement la même proportion de voix qu'en 1974 : 34 o/o, pour une participation nettement moindre il est vrai (45 o/o de participation, contre 70 o/o en 1974, et 74 o/o en 1970), ce qui fait un nombre de voix absolu bien inférieur; mais tout de même, 560 000 personnes sont allées voter encore une fois xénophobe.

Conclusion : la division qu'entraîne la xénophobie parmi les salariés ne se résorbe que très lentement. **La cicatrice met du temps à se refermer.** D'autant que, du côté du gouvernement et de la majorité des dirigeants socialistes et syndicaux, on ne manque pas de l'aviver. Ainsi, le Conseil fédéral est intervenu tout au long de cette campagne du 13 mars en disant : faites-nous confiance pour limiter la population étrangère, nous y allons de manière plus souple que Schwarzenbach et Oehen. Et d'ailleurs nous avons une loi, toute prête ! Une loi qui, en effet, apporte, selon Georges Plomb (La Suisse, 14. 3. 1977), "de sérieux inconvénients"; et de citer : "Le maintien du statut du saisonnier et de ses désavantages (sociaux, familiaux). Possibilité de ne plus protéger certaines catégories d'étrangers en cas de récession. Volonté de surveillance étroite des associations d'étrangers et de leur argent". Parmi les syndicats et les partis ouvriers, l'exigence fondamentale des mêmes droits politiques et syndicaux pour tous ceux qui travaillent en Suisse n'a pas été reprise durant cette campagne. Pourtant, c'était la seule réponse cohérente à la division dont souffre le mouvement ouvrier en Suisse. **Mêmes droits syndicaux** : voir le licenciement d'une immigrée à Giavarini, son réengagement en l'échange du licenciement d'une ouvrière suisse (p. 12), ceci quelques jours avant le 13 mars. Un jour après la votation, voir le licenciement de deux ouvriers espagnols à la Lessiverie de Bâle (p. 5). **Mêmes droits politiques** : une seule voix s'est élevée dans la presse syndicale, celle d'Arnold Isler (FOBB, 28. 2. 1977), pour demander les droits civiques aux immigrés : "Les collègues de travail resteront privés des droits civiques. Ils ne pourront pas nous épauler dans la lutte engagée pour un meilleur aménagement de la fiscalité et des lois sociales. Ce sera un affaiblissement du camp des travailleurs, mais un renforcement de l'autre camp". La campagne pour l'intégration des travailleurs immigrés dans le mouvement ouvrier ne fait que commencer...

F.G.



LA PERIODE DES CONVENTIONS COLLECTIVES SANS LUTTE RIEN A ESPERER

1977 sera pour toute une série de secteurs importants une année-clé pour le renouvellement des conventions collectives. En avril 1977 arrivent à échéance les conventions de l'imprimerie et de l'horlogerie. Quant à l'industrie des machines, l'échéance tombera en juillet 1978. Mais les discussions débutent déjà dans certaines entreprises et sections syndicales.

Le contexte de la crise

Pour la première fois depuis des dizaines d'années, le renouvellement des conventions va s'effectuer dans un contexte de crise économique. Pour le patronat, cela implique une attaque de plus en plus dure et directe dans tous les domaines. Il n'y a pas que les licenciements et le chômage partiel; il y a aussi l'introduction de nouveaux impôts (la TVA), l'attaque aux salaires, aux conditions de travail, etc. Cette politique globale d'attaque aux acquis ne va pas épargner non plus le contenu des conventions collectives. La longue période, où sans luttes et sans effort, la bureaucratie syndicale obtenait quelques avantages est terminée. Aujourd'hui, c'est y compris les acquis traditionnels qui sont attaqués.

D'ores et déjà des exemples existent. La convention collective du bâtiment nouvellement signée est de loin inférieure à la précédente. C'est la même chose pour la métallurgie du bâtiment où en particulier le réajustement au coût de la vie n'est plus automatique, mais est lié à "la situation économique". Dans la typographie, le patronat s'en prend à toute une série d'acquis, y compris le salaire minimum.

Le désarroi des travailleurs

Ce nouveau contexte rend plus difficile la bataille sur le renouvellement des conventions collectives. Ceci d'autant plus, que de manière générale, la classe ouvrière n'est pas du tout préparée à la lutte. Hormis quelques réactions exemplaires en Suisse romande, les attaques patronales ont été payantes durant la récession. Et la lutte pour de véritables conventions collectives est encore plus difficile à mener que des mobilisations au niveau d'une entreprise sur un problème particulier. En effet, la réaction d'une entreprise ou d'une seule région est totalement insuffisante pour modifier les conventions collectives. C'est le rapport de forces national qui est décisif.

De ce point de vue, la bureaucratie syndicale porte une lourde responsabilité.

UNE SIGNATURE HISTORIQUE
Art. 9.

Diese Vereinbarung tritt mit dem Tag ihrer Unterzeichnung in Kraft und dauert bis zum 19. Juli 1939.

Zürich, den 19. Juli 1937.

Arbeitsverband schweiz. Maschinen- & Metall-Industrieller
Der Präsident: H. A. Dorje. Zentralvorstand des Schweizerischen Metall- u. Uhrenarbeiter-Verbandes
Norrad Jg. Steiner

40 ans, n'est-ce pas assez ? Signée pour 2 ans, le 19 juillet 1937, la fameuse convention dite de "paix du travail" a été prolongée jusqu'à aujourd'hui, et étendue à tous les secteurs. Avec l'irruption de la crise en 1974, la "paix du travail" a révélé brutalement à quel point elle a déraciné tout réflexe de solidarité parmi la grande majorité des travailleurs. Pour se réapproprié collectivement un esprit de solidarité, la pente est dure à remonter.

Dans la période faste de la haute conjoncture, elle s'est surtout vantée des soi-disant "grandes victoires" obtenues autour du tapis vert, mais n'a jamais préparé le mouvement ouvrier à engager des luttes à propos des conventions collectives. Si un domaine était une chasse gardée de la bureaucratie, c'était bien celui des conventions ! De ce fait, il ne faut pas trop s'étonner si le mouvement ouvrier doit aborder le renouvellement des conventions dans une situation désastreuse. Dans certaines régions de Suisse allemande, les travailleurs ne sont même pas informés que les conventions vont être renouvelées.

Il y a encore plus grave. A l'heure actuelle, la bureaucratie centrale ne tente même pas de mobiliser les travailleurs. Si certaines sections ou régions se mobilisent aujourd'hui (Genève dans la typo et la métallo), c'est avant tout sous l'impulsion d'une série de travailleurs combattifs et en aucune manière à l'incitation des directions syndicales nationales.

A ce niveau-là, on est au contraire semble-t-il déjà prêt à faire toute une série de concessions au patronat. Le discours de Mischler au congrès de la FTMH en donne la couleur : un syndicat responsable doit tenir compte des "réalités économiques".

Autre exemple : les 40 heures. Pour combattre la première initiative, le leit-

motiv syndical était : il faut les obtenir dans les conventions collectives. Aujourd'hui, ces conventions sont en train d'être renouvelées, et on attend toujours la vigueur que devrait manifester la bureaucratie syndicale

pour exiger l'introduction des 40 heures dans les conventions collectives de travail. Certes, l'USS vient de lancer effectivement son initiative pour l'introduction légale progressive des 40 heures, et c'est positif. Mais jusqu'ici, ceux qui ont pris au sérieux les déclarations des grands dirigeants syndicaux — selon lesquelles 40 heures étaient prioritairement une affaire de lutte contractuelle — peuvent rester sur leur faim !

La paix relative du travail

Par crainte que sa politique suscite des réactions dans la base ou que celle-ci se désintéresse encore plus des affaires syndicales, la bureaucratie a lancé dans certains secteurs son nouveau gadget : la paix relative du travail.

A la différence de la paix intégrale (telle que la connaît la métallurgie), la paix relative demande que les travailleurs soient libérés de l'obligation de la paix du travail au cas où le patronat rompt la convention de façon flagrante ou s'il s'agit d'un problème qui n'est pas réglé par les accords contractuels. Cette paix relative a déjà été introduite dans certains secteurs, le bâtiment en particulier.

Cette "nouvelle" politique est avant tout une réponse aux critiques faites à la paix du travail et aux quelques grèves sauvages de ces dernières années. Les fondements mêmes de la paix du travail ne sont pas

remis en cause. Les organes paritaires de collaboration de classes, tels que les tribunaux arbitraux, subsistent dans tous les cas.

Dans le bâtiment, le patronat l'a bien compris. Il suffit de spécifier dans les conventions collectives les moindres gestes de l'ouvrier pour que dès lors toute grève soit rendue impossible. En plus, il faudrait encore que la bureaucratie syndicale l'approuve !

Pour nous, la seule vraie bataille à mener est celle de la rupture de la paix du travail, de la réappropriation de la grève comme arme des travailleurs. IL FAUT ROMPRE LA PAIX DU TRAVAIL, PAS L'AMENAGER !!!

Quelle campagne mener

Face aux attaques générales et répétées du patronat, la bataille des conventions collectives est d'une importance primordiale. Les conditions de vie et de travail peuvent y être décidées pour de longues années. Même si ce combat s'annonce long et difficile, il ne faut pas céder au défaitisme en attendant que spontanément la classe ouvrière réagisse.

Les luttes de Matisa, Dubied, Bulova, Sarcem et autres ont été des premiers exemples de riposte. Les travailleurs de ces entreprises ont montré la voie à suivre. Ce combat doit être poursuivi et élargi.

Un premier acquis serait déjà le fait qu'une large discussion soit ouverte dans les syndicats et le mouvement ouvrier à ce sujet. C'est pourquoi nous ne ménagerons pas nos efforts pour obliger les directions syndicales à rendre le débat public dans le mouvement ouvrier.

Partie prenante du débat, la LMR fera tout son possible pour que ce débat soit le plus large et le plus démocratique. Ses militants se batront dans leurs syndicats respectifs dans ce sens, tout en proposant de nouvelles solutions.

Une rubrique permanente est ouverte dans La Brèche avec ce numéro pour informer sur le développement des discussions concernant le renouvellement des conventions dans les syndicats, les propositions qui sont faites, les prises de position.

Conti



Dans les boîtes

à Bâle

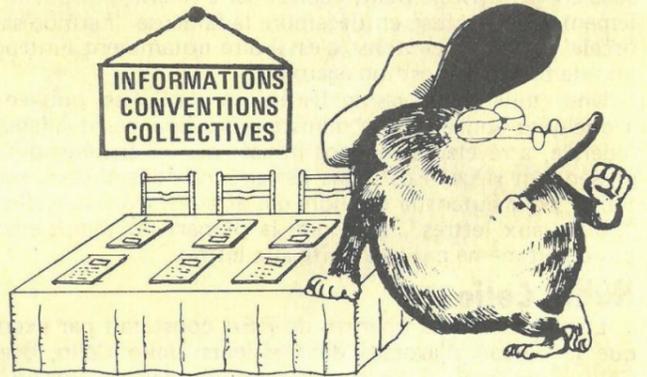
DES OUVRIERES EN GREVE

Mardi 15 mars, les travailleuses (elles sont en nette majorité) de la Lessiverie Centrale de Bâle sont entrées en grève. Elles ont posé deux revendications. a) La réintégration de 2 ouvriers espagnols, l'un licencié pour activité syndicale, l'autre licencié et arrêté (!) par la police parce qu'il aurait menacé de "faire sauter la baraque" si on ne réintégrait pas son camarade... b) la suppression de la cotation obligatoire à la caisse de pension, de laquelle les immigrés — en majorité non établis — ne recevront que très hypothétiquement des prestations. La direction a cédé sur ce point.

Cette importante lutte dans le climat de "paix sociale" bâloise est traitée sous la jambe par la presse locale (Basler-Zeitung : "Grève d'étrangers à la Lessiverie Centrale") et par les dirigeants syndicaux (le secrétaire de la VPOD Adolf Neth a discuté avec la direction, mais a refusé mardi de rencontrer les travailleurs !). Néanmoins, elle reçoit l'appui de trois organisations de gauche : le POCH, le PdT et la LMR.

Chez Beyeler, près de Lausanne la FTMH soutient la grève

Depuis mardi matin 15 mars, 50 des 80 ouvriers de Beyeler (qui compte au total 140 employés) à Crissier près de Lausanne sont en grève. Entreprise de type familial, Beyeler n'est pas signataire de la convention de la métallurgie. A la suite de premières contestations l'année passée, les ouvriers se sont syndiqués, et ils ont déposé en novembre un cahier de revendications : 2,6 o/o de compensation du renchérissement; le 13ème mois de salaire; 4ème semaine de vacances à partir d'un certain âge; introduction de la contribution de solidarité. Ce n'est que le 9 mars que le patron a répondu, à ces revendications, en temporisant. Le 11 mars, la FTMH et la commission ouvrière appelaient au débrayage. Celui-ci se poursuivait encore le mercredi 16, et une partie du personnel administratif commençait à se solidariser.



GENEVE :

Les discussions concernant le renouvellement de la convention collective dans l'industrie des machines (échéance juillet 1978) ont commencé dans la FTMH-Genève.

La procédure de discussion est la suivante : le comité des métaux a fourni aux différentes commissions syndicales de la métallurgie un document sur les revendications à avancer pour les prochaines conventions collectives. Ce document doit être discuté dans les différentes entreprises en assemblées générales et avec les non-syndiqués si possible. Le résultat de ces discussions fera ensuite l'objet d'une synthèse qui sera soumise à l'assemblée des délégués de la métallurgie (peut-être en assemblée générale du secteur). Puis, les propositions définitives seront envoyées à la direction nationale FTMH comme position de la section genevoise.

Lors de l'assemblée qui réunissait les différentes commissions syndicales d'entreprises, toute une série de propositions nouvelles ont été faites et incluses au document qui sera discuté dans les boîtes. Il faut

citer en particulier les revendications suivantes :

1. Pas de conventions signées sans l'introduction rapide des 40 heures.
2. Retraite à 55 ans pour les femmes et 60 ans pour les hommes.
3. Suppression de l'article no 44 des conventions sur les fermetures d'entreprises.
4. Salaire minimum de fr. 2 000.-.
5. Indice du coût de la vie calculé par le syndicat.
6. Discussion des conventions collectives dans les entreprises avec participation des non-syndiqués
7. Pas de baisse des salaires.
8. NON A LA PAIX DU TRAVAIL.

Si cette façon de faire est effectivement respectée par la direction FTMH, il faut souligner l'aspect positif et démocratique de la procédure envisagée. Cela est suffisamment rare dans les pratiques FTMH pour que cela soit dit.

correspondant métallo
Genève.

Neuchâtel : faire taire les murs ?

Jusqu'à maintenant, le collage d'affiches était toléré en ville de Neuchâtel. Depuis la campagne pour la semaine de 40 heures, la police essaie de faire taire ceux qui n'ont pas les moyens de payer les panneaux officiels. Deux procès sont intentés, dont un à la LMR le 24 mars, sous prétexte que "le droit exclusif d'affichage sur le territoire communal a été concédé à la

société d'affichage". L'amende requise est minime, mais c'est le principe que le tribunal va essayer d'établir : interdire tout collage d'affiches à l'avenir.

La période est décidément à la remise en cause des libertés d'expression à tous les niveaux. Quand on n'arrive pas à faire taire les militants, on essaie de faire taire les murs.

MATISA : vers la fermeture ?

Matisa appartient aujourd'hui au trust multinational CANRON. L'entreprise, qui a connu une grève de 3 semaines en mars 1976, a terminé l'année dans les chiffres rouges, et il est probable que les dirigeants du trust veulent fermer cette entreprise, du moins déplacer sa production actuelle. Les 120 licenciements annoncés le 15 mars pour le mois d'avril, et qui touchent principalement les travailleurs des bureaux, ne seraient que la première étape vers un démantèlement plus complet.

Restés organisés — avec notamment une commission ouvrière comprenant quelques-uns des membres de l'ex-comité de grève — les ouvriers de Matisa sont prêts à réagir. Mais la principale difficulté sera de réunir les ouvriers et les travailleurs des bureaux dans une même lutte. Ces derniers n'avaient en effet pas débrayé durant la grève de mars 1976.

FRIBOURG: larmes de crocodile pour un PDG de Nestlé

"en direct avec Arthur Furer"
EXTRAITS DE L'EMISSION
jugez sur pièce !

1ère question : sur le procès Nestlé. Longue réponse de Furer.

2ème question : sur le changement des méthodes publicitaires de Nestlé. Longue réponse de Furer. Il explique qu'il a ordonné de modifier les méthodes publicitaires dans les pays du Tiers-Monde.

Une étudiante. (Elle explique que 5 o/o des femmes africaines ont réellement besoin d'alimenter artificiellement leurs enfants. Mais la publicité de Nestlé, surtout par le canal des soeurs visitantes, qui ont la confiance des femmes africaines, visé bien au-delà de ces 5 o/o. Ces méthodes ont pour effet que nombre de femmes, qui n'en ont pas réellement besoin, ont tout de même recours au lait artificiel, ce qui a des conséquences catastrophiques, puisqu'un grand nombre de femmes ne vivent pas dans des conditions qui permettent de préparer hygiéniquement le lait pour bébé. Ensuite,

Furer : Je ne pense pas qu'elles en portent. Je ne le sais pas, mais je ne pense pas mais... le délai est quand même assez long pour ces boîtes et, n'est-ce pas, ce que nous faisons, nous contrôlons (rires dans la salle). Mais c'est inutile de rire, Messieurs, parce que nous contrôlons par notre appareil de vente exactement les délais qui sont imprimés sur les boîtes avec des chiffres (il veut dire un code, réd.), et nous contrôlons, partout où nous vendons nos produits, nous contrôlons nos produits. Parce que notre premier principe est la sécurité du produit et, aussi, la qualité de ce produit.

l'étudiant : Personnellement, j'ai contrôlé toutes les boîtes de lait vendues au Zaïre, et aucune indication n'est marquée sur l'étiquette.

Furer : Je vous dis toujours : je n'ai jamais vu autre chose.



A droite, Jean Dumur, chef du département de l'information à la TV romande. à gauche, Arthur Furer, administrateur-délégué de Nestlé.

l'étudiante pose sa question :

Ma question, la voici : vous venez de dire que vous avez modifié les pratiques publicitaires. Or, le 2 juillet 1976, dans une circulaire adressée au personnel de votre entreprise, vous-même avez dit, et je lis ceci : 'J'ai fait une enquête dans différents pays, dans tous les marchés concernés. J'ai pu constater que les méthodes de publicité appliquées étaient des méthodes normales et courantes, comme elles sont utilisées à travers le monde par les fabricants de tels produits.' (tentative d'interruption de Furer). Et j'ai donné des instructions pour que l'on persévère dans cette voie !' Donc que l'on garde les méthodes publicitaires qu'on avait auparavant : 'normales et courantes'. Alors comment pouvez-vous dire que vous avez modifié... si vous dites 'j'ai donné des instructions pour que l'on persévère' ? (applaudissements de la salle).

Dumur : Monsieur Furer...

Furer : Je voudrais vous dire (chahut dans la salle)... J'aimerais vous dire que les produits que nous vendons, Mademoiselle, font, si tous les bébés, qui sont là, mangeaient nos produits pendant 6 mois, ce que nous vendons, ça fait exactement 5 o/o. On fait vraiment d'un moustique un éléphant. Et puisque vous montrez des photos, je vais en montrer moi-même, j'ai le même droit que vous : ça, c'est les mères avec les bébés, comme les photos le montrent, qui n'ont pas le poids nécessaire, auxquels nous venons en aide. Il ne faut tout simplement pas exagérer le point de vue que vous mentionnez. D'ailleurs je ne suis pas venu ici pour refaire toute cette histoire de Berne. Vous savez très bien que si je dis que la publicité est courante, j'ai exactement dit la même chose ici et vous pouvez vous renseigner à Vevey si je n'ai pas donné les instructions de la changer : je pourrais même vous donner des détails à cet égard... De la changer au fur et à mesure où c'est nécessaire et où nous devons nous adapter. Disons, le fond de la publicité reste la même chose, ça reste une publicité dans ce pays qui est faite avec des mass media, mais qui est plus informative et plus avertissante.

Dumur : Bon, si vous permettez, on va peut-être quitter le procès de Berne, car il y a tout de même semble-t-il de nombreuses autres questions qui se posent à propos des multinationales de manière générale. Monsieur, vous avez demandé la parole ? (...)

un étudiant : Pourquoi est-ce que la boîte de lait vendue au Zaïre ne porte pas de délai de consommation ?

Dumur : Bon écoutez...

Furer : De toute façon, nous allons produire ces faits au Zaïre maintenant sur la demande du gouvernement du Zaïre, alors...

Dumur : Nous allons, si vous permettez, avancer un peu... J'aimerais tout de même que les problèmes des multinationales ne se résument pas uniquement à une question de lait en poudre ou de lait en boîte. Monsieur, derrière, vous avez demandé la parole ? (...)

A une question sur la participation, Furer répond notamment :

Furer : Merci de m'avoir donné l'occasion d'en reparler. L'entreprise en soi, puisqu'elle est dans une lutte concurrentielle, est en guerre. Donc il faut une direction claire, des décisions rapides. C'est la base. Est-ce que dans ces conditions il est impossible d'avoir des ouvriers ou des employés dans un conseil d'administration ? On ne peut certainement pas faire un parlement, on ne peut certainement pas donner à un conseil d'administration une position où chacun lutte pour ses intérêts. Le Conseil d'administration est là pour les intérêts de l'entreprise, ni pour les intérêts des capitalistes, ni pour les intérêts des ouvriers. (...)

un étudiant : (...) Vous avez prétendu dans cette émission que vous aidez au développement de régions peu développées en créant notamment des emplois. Il y a de multi-

contribuez au développement de régions, que vous créez des emplois, que vous donnez du travail à des régions comme le canton de Fribourg, pour prendre un exemple proche ? Ensuite, Monsieur, vous nous avez dit que vous ne faites pas de la politique et que vous vous retranchez derrière les tarifs syndicaux officiels de certains gouvernements...

Dumur : on va parler du canton de Fribourg d'abord, hein ?

l'étudiant : Je voulais bien montrer que ces affaires étaient extrêmement liées. Je ne prendrai qu'un exemple, — parce qu'il y en a de multiples. C'est celui de Monsieur Visinand, qui est président de la chambre (bafouille)... de la Chambre de Commerce suisse-brésilienne, qui était auparavant membre de la direction de Nestlé, et qui se félicite, mais alors se félicite de l'évolution de la situation au Brésil. Il s'en félicite de manière quasiment fanatique, puisqu'il dit : "on pouvait alors craindre le pire, mais — il y a eu alors un coup d'état — comme on a pu le constater en cette occasion, les partisans de l'ordre veillaient. Et, grâce au sursaut de dignité manifesté non seulement par l'armée, mais pour la première fois dans l'histoire du pays, par les citoyennes elles-mêmes, qui jouèrent un rôle prépondérant, l'ordre fut rétabli. Il règne depuis lors. Félicitons donc nos amis brésiliens d'avoir su juguler le mal !" Et vous dites que vous ne faites pas de politique ! Et la torture, et les fours crématoires en Argentine, cela ne vous concerne pas ?

Dumur : On est en train d'un peu tout mélanger, si vous permettez Monsieur, gardons notre calme... Monsieur Furer, vous voulez répondre ?

Furer : Concernant le canton de Fribourg, je n'ai pas connaissance et vous non plus, qu'on ait licencié une personne dans cette fabrique. Nous avons pendant les temps de hausses conjoncturelles occupé des ouvriers étrangers, des ouvriers qui ne sont pas revenus, qui sont rentrés dans leur pays, nous n'avons licencié personne. En outre, en ce qui concerne le Brésil, je ne sais pas quel livre vous lisez, mais... (brouhaha) la brèche ?

l'étudiant : un rapport de la Chambre de Commerce suisse-brésilienne, et Monsieur Visinand, vous le connaissez certainement.

Furer : Non je ne le connais pas.

l'étudiant : Je peux vous en donner une autre...

Furer : Non (rires).

Dumur : On se prêtera les livres tout à l'heure...

Furer : Laissez-moi tout de même répondre.

l'étudiant : Vous vous êtes félicités de l'évolution de la situation, du calme qui règne au Brésil, et vous dites que vous ne faites pas de politique ?

Furer : Nous ne faisons pas de politique. Je sais qu'il y a Monsieur Visinand qui a été une fois chez nous, mais je ne crois pas que c'est le même qui est ici. Je ne le crois en tout cas pas, je ne le connais pas, et de toute façon, c'est un homme qui n'est plus chez nous. S'il était chez nous, la déclara-



L'usine Nestlé de Epping, en Afrique du Sud : plusieurs exemples dans les pays sous-développés qui prouvent le contraire. (...) Vous savez que le canton de Fribourg est un canton relativement peu développé et que les emplois sont bien venus à Fribourg. Or, Nestlé-Broc a passé de 1 200 employés en 1960 à 640 en 1977, et on nous annonce que ce chiffre baissera probablement jusqu'à environ 500. Il y a eu certes, paraît-il, pas de licenciement. Mais pensez-vous que c'est ainsi que vous

"nous ne faisons pas de politique" tion qu'il peut faire n'a rien à voir avec nous, n'a rien à voir avec une position politique que nous prenons. Je suis toujours étonné... Savez-vous depuis quand nous sommes au Brésil ?

l'étudiant : Depuis 1921.

Furer : Depuis 1921. Et nous avons vu pas mal de régimes depuis 1921.

(...)

Communiqué de presse de la LMR/Fribourg: où se trouvait le "fanatisme" ?

Les réactions qui sont apparues à la suite de l'émission "En direct avec..." du 1er mars dernier montrent que tout ce qui sort de la conception normale et habituelle de la politique est automatiquement considéré comme malhonnête et anti-suisse. Il suffit qu'une centaine d'étudiants attaquent vigoureusement et en public le PDG d'une entreprise qui a les mains sales, comme toutes les multinationales du reste, pour que les foudres de la société helvétique bien pensante s'abattent sur la gauche et sur la LMR en particulier.

La série de communiqués et d'articles de journaux qui ont été publiés à cette occasion ont généralement comme points communs un soutien affirmé à Nestlé et une attaque systématique contre ceux qui remettent en cause le type de société dans lequel nous vivons. Par ces qualificatifs tels que "terroristes", "drogués", "avachis", "enragés", "pus qui coule du flanc de l'Université", "ramassis d'irresponsables", etc..., les auteurs de ces prises de position visent à ce que l'opinion publique confonde ceux qui contestent les structures de cette société avec des voyous et des criminels. La malhonnêteté et la bêtise atteignent tous les sommets quand un Gérard Ducarroz, député radical et directeur de la Chambre fribourgeoise du commerce et de l'industrie, prétend "résumer les moments les plus vibrants de l'émission", de manière qu'il qualifie d'à peine exagérée, dans Fribourg-Contact du 10 mars. Son article n'est qu'une succession de calomnies et d'exagérations malhonnêtes et du plus mauvais goût. N'importe quel observateur objectif pourra conclure que la violence et le fanatisme ne se trouvaient pas à l'Université le 1er mars, mais dans les réactions hystériques qui ont paru les jours suivants dans la presse.

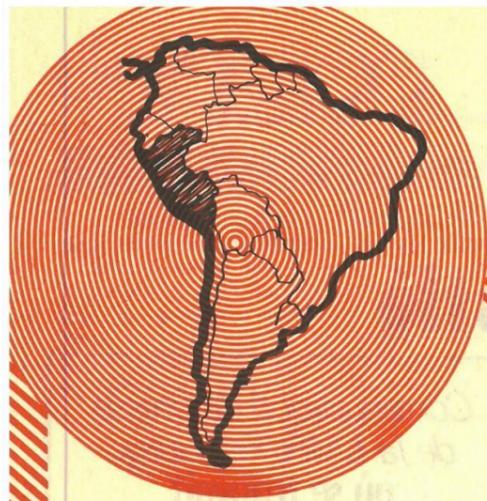
Face à une telle campagne de presse, la LMR entend rétablir un certain nombre de vérités que la plupart des auteurs d'articles et de communiqués ont déformées ou camouflées sans prendre le soin de vérifier leurs affirmations.



1. Sur la trentaine de personnes qui sont intervenues contre Nestlé, seules deux sont membres de notre organisation, auxquelles on peut ajouter deux ou trois étudiants qui affichent leur sympathie pour certains points du programme de la LMR. Les autres étaient des chrétiens progressistes, des adhérents de groupes tiers-mondistes ou des étudiants non organisés politiquement qui ont parlé en leur nom personnel.
2. Il y avait dans la salle une majorité de personnes opposées à Nestlé et non une minorité d'"activistes" qui auraient noyauté l'émission. Si les admirateurs de Nestlé ne se sont pas dérangés en masse ce jour-là, c'est à eux d'en supporter les conséquences. Et d'ailleurs, M. Dumur ne s'est jamais plaint d'avoir été empêché d'interroger qui il voulait...
3. S'il est vrai que le débat aurait pu être d'un niveau plus élevé, la faute en revient autant, sinon plus, à M. Furer qu'aux étudiants. En effet, le PDG de Nestlé a souvent répondu à côté du sujet lors des questions compromettantes. Il a donc refusé une "discussion franche et loyale". Son but n'était autre que de redorer le blason de son entreprise discréditée par un procès gênant et de nombreuses révélations compromettantes. Comment peut-on prétendre que les étudiants ont refusé le dialogue quand c'est M. Furer qui se dérobait devant les questions ennuyeuses ou lorsque M. Dumur se chargeait de répondre à sa place ?

pour la LMR - section de Fribourg :
J. Eschmann

(Nous espérons que cette mise au point trouvera place dans les organes de presse qui ont ouvert leurs colonnes aux réactions suscitées par l'émission.)



L'IMPERIALISME

L'impérialisme suisse occupe une place importante en Amérique Latine (1). Dès la fin de la deuxième guerre mondiale, les investissements suisses participèrent à l'essor dans cette partie du monde des investissements impérialistes, qui allaient s'investir de manière préférentielle dans le secteur industriel et minier, alors que jusque-là ils se concentraient dans l'extraction de matières premières destinées à l'exportation.

Au cours des années '50 les capitaux helvétiques se dirigèrent préférentiellement vers l'Argentine, le Brésil et le Mexique, en raison du début d'industrialisation et de développement du marché interne qu'avaient connu ces pays pendant la période précédente (1929-1950). Pendant ce laps de temps s'étendant du début de la dépression économique de 1929 au boom de la guerre de Corée, le relâchement des liens entre les métropoles et les colonies permit le développement des expériences populistes les plus poussées du continent, Peron en Argentine, Vargas au Brésil et Cardenas au Mexique dont la politique visait au développement d'une industrie d'assemblage par "substitution des importations". Les avantages éco-

nomiques et sociaux qu'ils purent accorder à la classe ouvrière augmentèrent son pouvoir d'achat et donc le marché interne. Ces pays offraient les meilleures conditions pour le développement des secteurs industriels traditionnels de production de biens de consommation vivriers (aliments, habillement, textiles, etc.) soit par le rachat des entreprises existantes par l'impérialisme, soit par la création de nouvelles, sur une base technologique souvent dépassée.

Ce n'est qu'au cours des années '60 que les investissements impérialistes s'étendirent également vers les pays de développement "intermédiaire" tels que le Pérou, le Chili et la Colombie, dont le marché national pouvait être potentiellement amplifié par des transformations économiques et sociales, sous l'impulsion de régimes réformistes bourgeois, soutenus par l'impérialisme dans le cadre de "l'Alliance Pour le Progrès", tels que celui de Belaunde au Pérou ou celui de Frey au Chili. L'extension du marché interne pouvait également être obtenue par un début d'intégration économique sub-continentale, comme cela allait être le cas avec le Pacte Andin.



photo labrèche

relations avec les USA se normalisèrent également, ce qui se concrétisa par le déblocage synchronisé de crédits de la part des organes internationaux tels que la Banque Mondiale, la BID et le FMI (1 bis), fin 1970.

Les banques suisses participèrent à ce moment-là au financement d'un prêt multinationale de 41 millions de dollars destinés à l'exploitation des gisements de cuivre de Cerro Verde.

LE MODELE D'ACCUMULATION DE LA JUNTE

Les principales mesures prises par la Junte Militaire en matière de développement industriel se trouvent résumées dans la "Ley de Industrias" (DL 18 350) du 27 juillet 1970. Celle-ci fixe un ordre de priorité économique entre les différents secteurs industriels. Vient en premier lieu l'industrie de base (sidérurgie, métallurgie non ferreuse, pétrochimie et chimie de base, cimenterie et papier), qui passe entièrement sous le contrôle de l'Etat (2). Vient ensuite l'industrie de production de machines-outils et de biens de consommation durables (chimie, métallurgie, électronique, automobiles, électro-ménager, etc.), secteur le plus dynamique de l'économie où se concentrent les capitaux impérialistes, mais dans lesquels l'Etat péruvien prend une participation majoritaire de 51 o/o au minimum. Enfin le secteur de production de biens de consommation vivriers et de luxe est relégué en 3ème position.

On voit donc clairement se profiler derrière cette loi le modèle d'accumulation que cherche à mettre sur pied la Junte, en accord avec la nouvelle politique économique de l'impérialisme en Amérique Latine. Ce modèle est basé sur le développement d'un pôle industriel manufacturier de production de biens de consommation durables, soutenu par un secteur étatique important contrôlant l'infrastructure et une partie de l'industrie énergétique. Ce secteur a pour rôle de favoriser et de faciliter le développement du secteur industriel, qui pour avoir lieu, doit se soumettre à la pénétration massive du capital financier impérialiste. Ceci apparaît avec évidence dans le cas des entreprises mixtes mentionnées ci-dessus où la participation à 51 o/o de l'Etat n'est qu'une prétention formelle, dans la mesure où le capital étatique lui-même est en grande partie formé par des prêts impérialistes. La bourgeoisie impérialiste continue donc à retirer des profits de ces secteurs sous forme d'intérêts, sans pour autant prendre les risques de l'investissement ! (3).

En dehors du fait que la production de biens de consommation durables ouvre un marché pour les machines-outils et les véhicules produits dans les métropoles impérialistes, elle présente un second avantage. N'étant pas consommés par la classe ouvrière, qui dépense l'essentiel de son salaire pour se nourrir et se vêtir, elle permet aux patrons de surexploiter la classe ouvrière sans pour autant restreindre le marché inter-

ne pour ces produits. Ceci se confirme au Pérou où il y a eu une redistribution des revenus au profit des nouvelles couches moyennes, salariées, clients "naturels" de ces produits, et dont la croissance va de pair avec l'industrialisation du pays. La comparaison ci-dessous entre les revenus des secteurs les plus défavorisés de la population brésilienne et péruvienne donne une idée éloquente de la misère des masses péruviennes :

	PNB par tête	PNB par tête des 40 o/o les plus pauvres	PNB par tête des 20 o/o les plus riches
Brésil (1970)	390	97.5	1 200
Pérou (1971)	480	79	1 440

cf. note (4)

Il faut noter enfin que l'industrie péruvienne est contrôlée par un petit nombre d'entreprises qui occupent une position de monopole ou d'oligopole sur le marché national. "Les grandes entreprises et les conglomérats multinationaux qui proviennent de centres industriels déterminés se sont spécialisés au Pérou dans un nombre réduit de groupes manufacturiers. Par exemple... un total de 11 entreprises suisses faisaient partie de 8 groupes industriels contrôlant 1,2 o/o de la production et 0,9 o/o des actifs fixes, qui opéraient principalement dans la construction de machines non électriques, de produits chimiques, les métaux de base et la fabrication horlogère." (5).

Implantation des entreprises suisses au Pérou

En 1968, les entreprises suisses occupaient la cinquième position au palmarès des principaux investisseurs étrangers :

	1965	1968
USA	75 o/o	52.2 o/o
Canada	1.4 o/o	12.3 o/o
Grande-Bretagne	9.7 o/o	5.5 o/o
Panama	6.4 o/o	6.9 o/o
Suisse	2.9 o/o	5.4 o/o
total		82.3 o/o

cf. note (6)

La répartition des entreprises est la suivante.

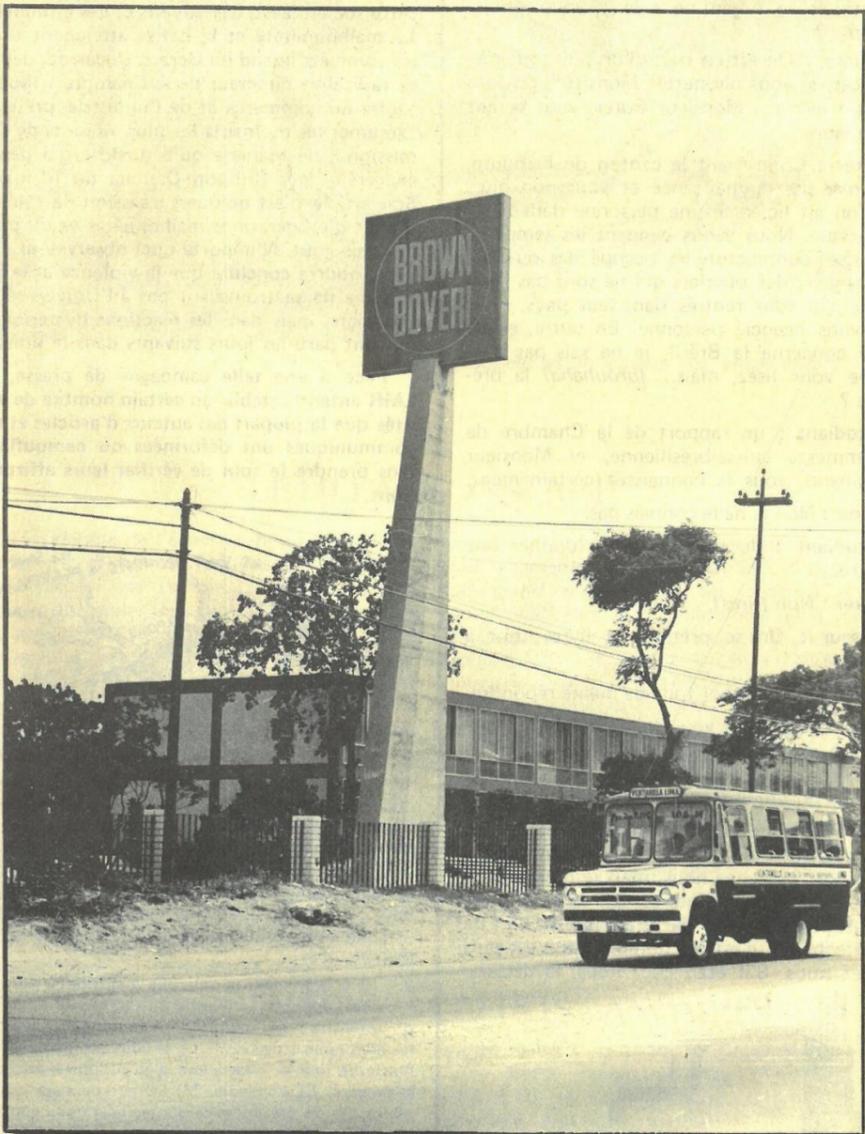


photo labrèche

MILITAIRES "REFORMISTES" ET IMPERIALISME

Les principaux conflits qui se produisirent entre la Junte de Velasco et l'impérialisme concernèrent la nationalisation d'entreprises nord-américaines comme l'IPC* et la Banque Continentale, toutes deux propriétés de Rockefeller. Jusque-là l'impérialisme US s'était taillé la part du lion au Pérou : en 1965 les investissements nord-américains représentaient 75 o/o des investissements totaux, sans compter ceux investis à partir de Panama, Barbades, Bahamas, Antilles, etc. Et ce fut le premier à être touché par la politique de Velasco.

Les bourgeoisies européennes et japonai-

ses n'ont que très peu été affectées par les nationalisations, sauf dans les cas où elles se trouvaient dans les secteurs industriels de base - comme par exemple Holderbank AG qui possédait des cimenteries qui furent nationalisées. Mais dans tous les cas, les entreprises nationalisées furent indemnisées, et y retrouvèrent très largement leur compte.

Après que se furent dissipées la surprise et la méfiance des premiers mois, l'impérialisme se rendit rapidement compte que le nouveau régime lui offrait des conditions exceptionnelles de développement, et son attitude envers lui se fit très conciliante. Les

ME SUISSE AU PEROU

BROWN BOVERI S'ENTEND AVEC... LE PAPE

Dans le secteur des appareillages électriques, on trouve au tout premier rang Brown Bovéri Cie avec Brown Bovéri del Peru S.A. qui dominait la production électrique du pays par le truchement des Empresas Electricas Asociadas (EEA). Au cours des années '20, BBC commença par avancer des crédits à court terme aux EEA pour l'achat d'équipement électro-mécanique, et leur fournit une aide technologique. Progressivement BBC prit une participation directe jusqu'à en devenir propriétaire en association avec la Banca Comercial Italiana (le Vatican !). Walter Bovéri (décédé en 1972) était président de BBC del Pérou, vice-président des EEA, président de la Privatbank und Verwaltungsgesellschaft, qui coordonnait les activités financières suisses avec les EEA, et directeur de Motor Columbus Consultory Engineers, opérant également au Pérou. Cette coopération entre Walter Bovéri et le Pape, propriétaire "spirituel" de la Banque Commerciale Italienne, fut fort fructueuse, puisque Walter Bovéri finit par être décoré par le gouvernement péruvien pour "sa contribution au développement du pays". Par l'intermédiaire des filiales de EEA, BBC contrôlait également au Pérou : la Sociedad Electrica de Arequipa, la Hidrandina S.A., et par le truchement de Motor Columbus,

la Motlima Consultores S.A. Les EEA, qui s'appellent aussi Lima Light and Power Company, furent rachetées à 51 o/o par l'Etat péruvien. Parmi les banques suisses qui prêtèrent de l'argent au gouvernement péruvien pour qu'il indemnise BBC figurait... la Privatbank und Verwaltungsgesellschaft.

Dans le même secteur figurent également Elektowatt S.A. et la Société Générale pour l'Industrie de Genève, qui se chargent de la construction du barrage de Mantaro.

Dans le secteur des machines on trouve en bonne place Sulzer S.A. avec Sulzer del Peru S.A., Buhler et Escher Wyss; Charmilles S.A.; Scherples del Pacifico S.A.; Bell S.A.; Hydrostal S.A. (propriété de M. Stahle); Terriola A.G. avec Asibo S.A.; Albiswerke A.G.; Schindler Holding S.A. avec Schindler del Peru S.A.; Maschinenfabrik Rieter A.G.

Dans l'horlogerie, deux entreprises suisses : Reiser et Curioni S.A. et Industria Rejojera Peruana (SSIH) contrôlent 100 o/o de la production et du capital.

Dans l'alimentation on trouve l'inévitable Nestlé, avec la Compania Peruana de Alimentos, PERULAC S.A., qui partage le marché national des produits laitiers avec la compagnie nord-américaine, Leche Gloria S.A. (7).

NESTLE: 30 ans de vaches grasses au Pérou

Par l'intermédiaire de sa filiale PERULAC, Nestlé est implanté au Pérou depuis 1940. Nestlé contrôle le nord du pays, un autre monopole américain Leche Gloria contrôlant la moitié sud. Parti de 1 000 kilos de lait par jour en 1946, Perulac récoltait en 1975 plus de 55 000 kilos de lait par jour. Pour en arriver là, Nestlé a organisé tout un réseau d'éleveurs-fournisseurs, passés sous sa complète dépendance et obligés de lui assurer une production aux conditions (prix d'achat au producteur et prix de vente au consommateur) que Nestlé est seule à fixer. En 1947, Nestlé disposait de 20 éleveurs-fournisseurs, en 1975 de 1 148. Pour arriver à ses fins, Nestlé a su tirer profit de la situation catastrophique de l'agriculture au Pérou (la grande masse des paysans parvenant à peine à assurer leur auto-subsistance). La Réforme Agraire de Velasco n'a pas changé grand-chose à cette situation : les latifundias ont toujours en main les meilleures terres du pays, alors que le chômage atteint 64 o/o de la population rurale active.

Perulac se charge d'obtenir les autorisations d'élevage auprès du gouvernement, et assure ensuite le transport du lait. Les quelques paysans qui s'engagent alors dans l'élevage tombent dans la dépendance complète de Perulac; ils n'ont aucune possibilité de s'en sortir. Perulac établit le prix du lait

selon son bon vouloir, c'est la compagnie elle-même qui contrôle le dosage en matières grasses déterminant pour le prix.

L'élevage entraîne les paysans dans un cercle vicieux : d'une part, il nécessite moins de main-d'oeuvre que la culture des sols et d'autre part, il augmente la dépendance à l'égard du marché capitaliste : les paysans ont besoin d'argent liquide pour se procurer leurs moyens de subsistance ! Le chômage augmente donc sans cesse, et le manque d'argent des paysans les pousse à émigrer : ils viennent augmenter la masse des chômeurs urbains entassés dans les bidonvilles. Ces chômeurs font ensuite pression sur les salaires versés à la main-d'oeuvre dont Perulac se sert dans ses usines de transformation des produits laitiers. La boucle est bouclée ! (1). C'est cela que Nestlé appelle : "il se trouve que la nature même des activités de Nestlé dans ces pays — transformer sur place une matière première qu'elle s'efforce d'augmenter en qualité et en quantité — est un facteur de développement économique" (2).

(1) résumé de l'analyse parue dans la Brèche no 132, décembre 1975.

(2) couverture d'une brochure de propagande.

Dans le secteur de la chimie pharmaceutique on trouve Ciba-Geigy avec Ciba-Geigy Peruana; Hoffmann-La-Roche avec Productos Roche Quimica Farmaceutica S.A. et Laboratorio Farmaceutico Roche; Sandoz S.A. avec Sandoz del Perú; Cophag A.G., avec les Laboratorios Promaco S.A.; les Laboratorios Alfa S.A. propriété de Gaston Schmalz Piaget. Enfin l'ensemble du secteur pharmaceutique et chimique suisse est représenté au Pérou par Quimica Suiza. Il faut noter que les substances actives que contiennent les produits pharmaceutiques sont produites en Suisse et parfois au Brésil, alors que la valeur ajoutée au Pérou est très faible et consiste en travail, alcool, eau distillée et emballage.

Sur le marché des capitaux, on trouve la Société de Banques Suisses, et la Handelsbank (ZH) qui co-gèrent la compagnie financière Peruinvest, Cia de Fomento e Inversiones S.A.

Les compagnies d'assurances sont représentées par la Cia La Colmena et la Cia de Seguros Peruano-Suiza.

Dans l'hôtellerie on trouve les capitaux

suisses dans les hôtels et restaurants de luxe tels que le Crillon Hotel, l'Hotel Alcazar, le Paracas, la Granja Azul, le Chalet Suisse, la Pergola, El Rancho.

Dans les cimenteries il y avait Holderbank A.G., qui contrôlait Cimentos Lima S.A., aujourd'hui nationalisée et bien sûr indemnisée.

Dans les textiles synthétiques, on trouve la Maison Margix avec Retex Peruana S.A., qui produit des filets en nylon. Dans les brasseries, la SBS contrôle Backus et Johnson, alors que la Schweizerische Kreditanstalt contrôle la Cia Cervezera del Sur. La Société Suisse d'Explosifs possède la Fabrica de Mecha S.A. L'UBS possède la Cia Manufacturera de Vidrio Peru.

Dans le secteur des métaux ferreux on trouve Hydrostal Fundicion, propriété de M. Stahle, et Androsorbis A.G. avec Ferrum Peru.

Enfin Winter Sckerman possède la fabrique de plastique Plasto S.A., et dans les produits de minoterie on trouve la Molinera Inca S.A. "MOINSA".



photo Labrèche

LE PEROU A FAIM, MAIS... IL NOURRIT LA SUISSE !

Dans la période d'essor de l'impérialisme jusqu'à la deuxième Guerre Mondiale, la forme principale de pillage du Tiers Monde était basée sur le rapatriement vers la métropole des surprofits réalisés dans les colonies. "A l'époque du troisième âge du capitalisme, ce rapport est modifié, l'échange inégal devient la forme principale de l'exploitation des colonies, la production immédiate de surprofits coloniaux la forme secondaire." (8) (souligné par nous). Vu le taux de pro-

ductivité beaucoup plus élevé dans les métropoles que dans les colonies, la quantité de travail — pour une marchandise identique — contenue dans une marchandise suisse est beaucoup plus petite que celle contenue dans une marchandise péruvienne. Dans leurs échanges commerciaux les deux pays n'échangent donc pas des valeurs égales, mais le Pérou doit donner toujours plus de ses produits d'exportation pour importer une même quantité de produits suisses, car le taux de productivité croît beaucoup plus vite en Suisse qu'au Pérou.

Ceci ressort très bien de la composition des échanges commerciaux. La Suisse importe essentiellement du Pérou du coton et de la farine de poisson, dans une plus faible proportion du café et de l'argent. Il s'agit là de matières premières et de biens de consommation dont les prix stagnent depuis le début des années 1950, en dehors de petites poussées conjoncturelles et dont la production nécessite une faible composition organique du capital. Alors que les exportations suisses vers le Pérou se composent de produits chimiques et pharmaceutiques, de machines, d'appareillage électrique, d'instruments de précision, de montres, etc., qui sont tous des biens industriels connaissant des prix élevés sur le marché mondial.

De plus la balance commerciale entre le Pérou et la Suisse a toujours été positive en faveur de la Suisse depuis 1965, sauf en 1969 et 70, qui correspondent aux deux premières années du régime militaire, dont l'originalité "déconcerta" les "honnêtes", mais balourds, financiers helvétiques.

	1965	1967	1969	1972
exportations péruviennes	50.0	47.7	57.2	53.2
exportations suisses	74.7	76.9	50.9	95.7
différence	24.7	29.2	6.3	42.5
en faveur de :	CH	CH	Pérou	CH

en millions de francs suisses

cf. note (9)



photo Labrèche

L'IMPERIALISME SUISSE AU PEROU

On voit donc, que ce soit en termes absolus d'échanges commerciaux, ou bien grâce à l'échange inégal, que l'impérialisme suisse draine une quantité impressionnante de capitaux qui servent à son propre développement, alors que les colonies s'enfoncent de plus en plus dans le sous-développement qui se traduit sur place par la misère et la faim.

L'échange inégal ne se limite pas aux capitaux, il existe également pour les protéines. Quand le Pérou exporte sa farine de poissons **bon marché** et importe en échange du lait de vaches nourries avec cette farine de poissons, il n'y a pas seulement une **perte de valeur dans l'échange**, mais également **perte de protéines**. (10).



photo Labrèche

Sous le nom de "La Colmena" (la ruche) sont regroupées les principales assurances suisses

LE PILLAGE "DISCRET"

En dehors de l'échange inégal et du rapatriement officiel des bénéfices, l'impérialisme dispose de nombreux autres moyens pour dissimuler les capitaux qu'il sort en fraude du pays. Les plus connus consistent à **maquiller les comptes** entre la maison-mère en Suisse et la filiale péruvienne, en baissant les prix des exportations de la filiale, ou, à l'inverse, en gonflant les prix des importations de cette même filiale.

Le trafic de technologie en est un autre. La Suisse occupait en 1973 la 4ème position derrière les USA, la RFA, et la France comme fournisseur de technologie au Pérou. La concession de brevets et de procédés de fabrication permet à la maison-mère d'une part de drainer des bénéfices supplémentaires sous forme de royalties, et d'autre part de

profiter de la dépendance technologique pour augmenter les exportations suisses : "un grand pourcentage des contrats de commercialisation de technologie incluent des clauses obligantes qui exigent l'achat de produits intermédiaires ou de biens d'équipement provenant des mêmes sources qui concèdent la technologie..." (11). Il faut ajouter de plus qu'en dehors des cas où la technologie est destinée à une filiale produisant pour l'exportation, il s'agit de procédés de fabrication déjà dépassés, si bien que les **marchandises industrielles produites avec une technologie vieillie ne peuvent soutenir la concurrence sur le marché mondial avec les marchandises industrielles produites dans les métropoles**, et les exportations péruviennes demeurent donc essentiellement concentrées dans le secteur des matières premières.

LE VA ET VIENT DES CREDITS BANCAIRES

Il est bien connu que l'impérialisme helvétique ne se laisse pas aller à des folies en matière "d'aide au développement", et qu'il parasite pendant de nombreuses années les organismes internationaux "d'aide multilatérale" tels que la Banque Mondiale (BIRD). Mais quand on examine les dessous des largesses des banques et du gouvernement suisses, le manque de pudeur de la haute finance helvétique jure avec le puritanisme dont elle sait faire preuve en d'autres occasions.

L'objectif essentiel de l'"aide" publique ou privée vise à assurer des débouchés pour les produits suisses au Pérou, comme le montrent les exemples suivants :

le 29 janvier 1976, le Conseil fédéral a accordé un prêt de 10 millions de francs suisses au Pérou afin de financer "un projet ayant pour but l'amélioration de l'approvisionnement en lait de la zone urbaine de Lima... la Suisse offre (sic) également son appui technique pour la réalisation de ce

projet." (Agefi du 1. 11. 1976). Comme on l'a vu, Nestlé occupe une situation monopolistique sur le marché des produits laitiers péruviens. A la bonne heure !

— en 1972, un consortium de 4 grandes banques suisses (SBS, UBS, CS et BPS) accorda un crédit de 10 millions de francs suisses à la Banco de la Nación (nationalisée) destiné à financer l'importation de machines-equipement suisses.

— en septembre 1975, le même consortium avec en plus la Banque Leu et la Privatbank und Verwaltungsgesellschaft de Zurich — dont Walter Bovéri était président — ouvrit un nouveau crédit au gouvernement péruvien pour le dédommagement des "actionnaires de la Lima Light and Power Cia et de l'Energie Hydroelectrica Andina SA, nationalisées par la Junta" — et dont Walter Bovéri était... vice-président ! —. On reste au moins entre connaissances !

WINKELRIED DANS LES ANDES

Il ne faut pas croire que la communauté suisse à Lima se contente uniquement d'accumuler des profits sur le dos des travailleurs péruviens. Elle a également des "activités sociales". Le Collège Pestalozzi, financé en partie par le gouvernement suisse, regroupe 700 élèves dont 30 o/o seulement sont suisses et 60 o/o sont péruviens. Les valeurs idéologiques que l'école transmet à tous ces jeunes élèves sont garanties par le nom même de l'association à qui appartient le collège : Winkelried SA.

Parlant des campagnes d'alphabétisation qu'avait entreprises la République Péruvienne pendant un siècle, Mariatégui écrivait :

"On constate chaque jour davantage qu'alphabétiser n'est pas éduquer. L'école primaire ne rachète pas moralement ni socialement l'Indien. Le premier pas réel vers sa rédemption doit consister en l'abolition de son seravage." (12).

Cette conclusion peut être généralisée. Il n'existe aucune sorte "d'aide" dans un monde capitaliste qui puisse permettre au Pérou de sortir de son sous-développement. Le premier pas réel vers le développement doit consister en l'abolition de l'impérialisme.

S. G.

- (1) Voir à ce sujet les Brèches no 55, 56, 57, 62 et 76 sur l'impérialisme suisse en Argentine, Brésil et en Colombie.
- (1bis) BID : Banque Internationale de Développement FMI : Fonds Monétaire International.
- (2) L'Etat péruvien contrôlait en 1975 70 o/o de la production de pétrole, 70 o/o de la production minière, le monopole des pêcheries, des cimenteries, de l'énergie électrique, de la production et transformation de gaz, 80 o/o du secteur financier et du commerce extérieur, 80 o/o des services.
- (3) Celio est on ne peut clair à ce sujet quand il explique que les dépenses d'infrastructures "sont généralement trop onéreuses pour le secteur privé, et non sans risque", car elles impliquent des investissements à long terme qui ne sont pas immédiatement rentables", cité par C.A. Udry dans CEP no 13-14, p. 240.

- (4) E. Anaya Franco, Impérialisme, Industrialización y transferencia de tecnología en el Perú, Editorial Horizonte, Lima, p. 52-53.
- (5) Cité par Mandel dans Le Troisième Age du Capitalisme, tome II, p. 353, Editions 10/18.
- (6) E. Anaya Franco, op. cit., p. 15.
- (7) Voir La Brèche no 132, Nestlé, 30 ans de vaches grasses au Pérou.
- (8) E. Mandel, o. cit., p. 299
- (9) Peruvian Time, 14 septembre 1973.
- (10) Cité par E. Mandel, op. cit., p. 363.
- (11) E. Anaya Franco, op. cit., p. 64.
- (12) J.C. Mariatégui, siete ensayos de interpretación de la realidad peruana, Amauta, Lima 1975, p. 160.

* IPC : International Petroleum Company.

Quand les banques suisses prêtent avec intérêt au gouvernement pour qu'il indemnise les trusts suisses...

"Depuis la mi-décembre, les offices de paiement suisses de la Lima Light and Power Co. (LL & P) procèdent au remboursement des actions privilégiées et ordinaires de ces deux sociétés." (Agefi, 29. 12. 1976).

Les banques suisses ne cachent pas leur satisfaction. Le gouvernement militaire du général Morales Bermudez leur a accordé pratiquement tout ce que son prédécesseur Velasco leur refusait encore.

Les négociations concernant les modalités d'indemnisation des entreprises nationalisées duraient depuis 1972. Un décret de Velasco d'octobre 1974 fixait la nationalisation dans un délai de 60 jours : les négociateurs suisses se précipitaient à Lima, mais ils rentraient insatisfaits : Velasco n'offrait "que" 35 o/o de la valeur des actions, alors que les Suisses étaient prêts à se "contenter" de... 90 o/o. Comme à Cuba, un gouvernement véritablement anti-impérialiste ne serait même pas entré en discussion sur l'indemnisation, mais les impérialistes suisses avaient compris mieux que passablement de "gauchistes" latino-américains et européens la véritable nature du régime "réformiste" péruvien. Mais les représentants des banques suisses avaient quand même réussi à gagner du temps. Un groupe de banques (Banque Populaire Suisse, Banque Leu et la Société privée de Banque et de Gérance, placée sous la direction de la SBS, proposait alors au gouvernement un crédit de 5 ans "en vue du remboursement de tous les intérêts suisses en souffrance, parmi lesquels figuraient également les investissements dans les secteurs du téléphone et du ciment." (Agefi, id.). Toutefois, il y avait des conditions... le paiement des arriérés d'emprunts obligatoires de la LL & P. Et pour faire face à ces obligations... "le Pérou a dû demander un crédit supplémentaire auprès de la Société de Banque Suisse" (ibid.)...

En juillet 1975, à Lima, les banquiers suisses obtenaient finalement l'indemnisation à 75 o/o, en dollars US, épargnant ainsi aux actionnaires suisses la perte résultant de la dévaluation de 44 o/o de la monnaie péruvienne en juin 1976" (ibid.). Le paiement devait avoir lieu dans les 60 jours à partir du 24 août 1976. Face à un gouvernement si "compréhensif", on comprend l'empressement du Conseil fédéral à accorder une "aide au développement" de 10 millions de francs au Pérou... une "aide au développement" qui n'est en fait qu'une aide au développement de PERULAC SA, filiale de Nestlé.

Il faut avouer qu'ils se débrouillent bien, nos banquiers suisses !

NATIONALISATION DES BIENS IMPERIALISTES SUISSES AU PEROU !



Nylon en lutte. 65 jours de grève. 1000 familles sans pain. Aidez-nous. Merci.

photo Labrèche

Après le premier tour

UNE DROITE ANXIEUSE

La droite, en France, lors du premier tour des élections municipales, vient de perdre 32 villes de plus de 30 000 habitants, dont 20 vont au Parti socialiste et 9 au Parti communiste. Ainsi 32 villes, parmi les 221 les plus importantes démographiquement en France, passent des mains de la majorité à celles "de l'opposition".

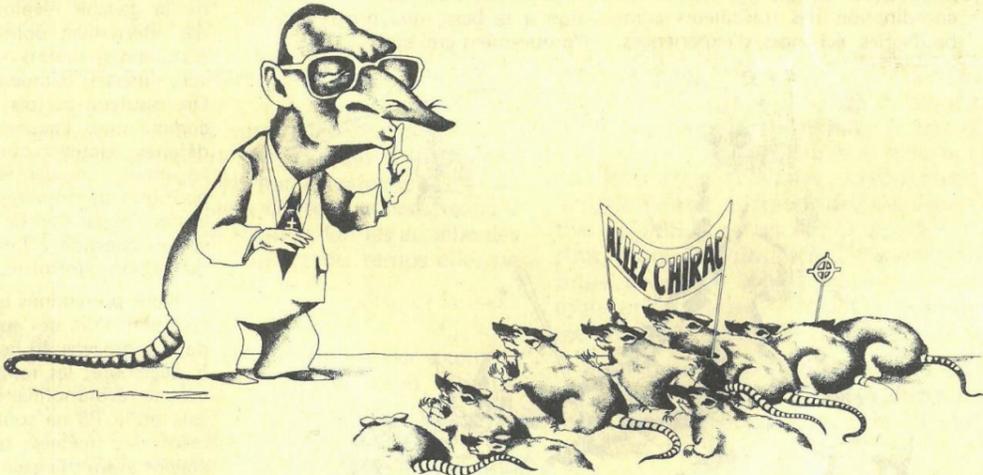
Mais le "Journal de Genève" titre frauduleusement : "La gauche conserve à peu près les voix de 1976". La bourgeoisie suisse craint déjà les législatives de 1978 !

Les milliards de francs dépensés en affiches électorales, la campagne menée à la radio et la TV — l'extrême-gauche y fut quasi totalement boycottée — n'ont pas réussi à faire barrage à la réponse nette donnée par la majorité de la population à la politique d'austérité du premier ministre Raymond Barre, à sa politique de chômage et de blocage des salaires.

"L'union de la gauche" pour l'attentisme

L'extrême-gauche (Organisation Communiste des Travailleurs, Lutte Ouvrière et la Ligue Communiste Révolutionnaire, section française de la IV^{ème} Internationale) — unie sur les listes "Pour le socialisme, le pouvoir aux travailleurs" — a obtenu des résultats significatifs, oscillant entre 3 o/o et 12 o/o.

Avant ce premier tour, nos camarades de la LCR affirmaient : "Un bulletin de vote ne peut remplacer la lutte, mais en votant massivement, le 13 mars, pour les listes "Pour le socialisme, le pouvoir aux travailleurs", vous affirmerez avec les révolutionnaires la possibilité, l'urgence de l'offensive unitaire des travailleurs, de leurs organisations contre le plan Barre et le régime Giscard".



Face à l'Union de la Gauche, nos camarades écrivaient : "Une "majorité" et un gouvernement affaiblis se permettent des coups et une arrogance d'une exceptionnelle violence contre les travailleurs. Mais les directions du PC et du PS, les directions des grandes organisations syndicales refusent depuis le 7 octobre 1976 (date des grandes manifestations contre la politique économique du gouvernement), toute perspective, toute préparation d'une mobilisation générale pouvant remettre en cause et ce régime et son plan anti-ouvrier.

Les partis de l'Union de la Gauche (Parti socialiste, Parti communiste et Radicaux de gauche) se présentent avec le Programme commun comme une alternative politique aux dirigeants de la droite et à leur politique catastrophique pour les travailleurs. Mais, au fur et à mesure que se renforce la possibilité de leur victoire électorale, PC et PS rivalisent de propos rassurants vis-à-vis de nos patrons et de leurs politiciens.

Marchais et Mitterrand veulent garder Giscard et la Constitution de 1958 qui lui donne tous les droits. Les nationalisations (du moins celles qui seront maintenues) seront remboursées à nos plus féroces exploitateurs et contribueront, paraît-il, à la rationalisation du marché capitaliste...

Au "Forum de l'Expansion" (mensuel patronal français), devant 600 patrons, les dirigeants du PS ont été consacrés dans leur futur rôle de gérants loyaux de l'économie capitaliste : Mitterrand et Rocard, incrédules mais attentifs souhaitent la réussite du plan Barre et préparent déjà les travailleurs aux lendemains austères de la victoire de l'Union de la Gauche...

Pourtant la grande masse des travailleurs attend une profonde amélioration de sa situation en cas de victoire des partis ouvriers qui ont sa confiance...

En infligeant cet échec à la droite (une cinglante défaite électorale aux partis de droite), les travailleurs prendront conscience de leur force et de leurs possibilités. Au lendemain de cette victoire électorale, le PC et le PS auraient un peu moins d'arguments pour refuser devant les travailleurs

qui leur font confiance d'affronter dès maintenant la politique d'austérité de Barre et Giscard".

Marchais et Mitterrand n'exigent pas d'élections législatives anticipées

Cette défaite cinglante, les travailleurs l'ont effectivement infligée aux d'Ornano et Chirac. En même temps, des secteurs non-négligeables des salariés ont manifesté une défiance face à ces directions réformistes en votant pour les listes "Pour le socialisme, le pouvoir aux travailleurs".

Cette force des travailleurs, comme la défiance d'une avant-garde ouvrière, les directions réformistes l'ont saisie. Pour cela elles tentent de minimiser la "poussée de la gauche". Lors des émissions télévisées du dimanche soir 14

mars, les membres du bureau politique du PC, Marchais en tête, jouaient la carte de la "raison" : "La gauche est en progrès". Mitterrand quant à lui affirmait que le Président Giscard était le seul à pouvoir décider d'élections législatives anticipées. Ce n'est pas ce dimanche soir que Mitterrand et Marchais manifestaient la volonté de chasser ce gouvernement d'une "majorité" minoritaire pour la deuxième fois : après les cantonales de 1976, après le premier tour des municipales.

La droite est anxieuse. Sa division n'est pas le fruit de simples querelles de personnes. Ses divisions sont le résultat de la modification des rapports de force entre classes qui s'affirment aujourd'hui nettement, non seulement au niveau des entreprises, sur le plan social, mais aussi sur le plan électoral. Les diverses manières de répondre à ce problème, voilà l'origine fondamentale des divisions entre d'Ornano et Chirac.

Certes, devant le "danger de la gauche", le "danger collectiviste", la droite peut resserrer ses rangs pour le second tour des municipales. Mais cela est loin de résoudre les problèmes de la crise de direction politique de la bourgeoisie française, crise largement ouverte lors du débat sur les plus-values l'année passée.

A la suite de ce premier tour, le bureau politique de la LCR tirait le bilan et expliquait la position des révolutionnaires pour le second tour :

Déclaration du bureau politique de la LCR

1) Le résultat du premier tour des municipales apporte un démenti cinglant aux proclamations de Barre sur le succès de son plan : massivement, sans ambiguïté aucune, l'écrasante majorité des travailleurs et de la population a dit qu'elle ne sup-

portait plus cette majorité faillie et minoritaire, ce régime d'austérité et l'insolence des Barre, Chirac, d'Ornano et consorts.

Le vote apparaît à plusieurs titres comme un vote de classe :



— parce que l'écrasante majorité du pays a manifesté sa volonté d'en finir avec ce régime; plus de 30 villes de plus de 30 000 habitants ont été perdues par la majorité dès le premier tour.

— parce que les travailleurs ont montré à leurs partis qu'ils n'entendaient pas les suivre à la remorque de politiciens bourgeois qui changent de camp en même temps que le vent : l'amiral Sanguinetti à Toulon comme Charbonnel à Brive, ont été battus sans bavure.

— parce que parmi les travailleurs s'est manifesté un courant sans précédent en faveur des listes unitaires des révolutionnaires. Ces listes recueillent plus de 7 o/o à Rouen, de 8 o/o à Nancy, de 6 o/o à Caen, de 9 o/o à Saint-Ouen, de 4 o/o à Bordeaux, de 9 o/o à Montbéliard, de 12 o/o à Orléans. Et ces résultats sont encore plus significatifs si on les analyse en fonction des quartiers : ils atteignent par exemple 11 à 15 o/o dans les quartiers ouvriers et les grands ensembles de Rouen et Nancy.

2) L'expression de cette défiance ouvrière envers le PC et le PS se trouve d'autant plus justifiée lorsqu'on constate, comme au lendemain des cantonales, qu'ils sont embarrassés par l'ampleur de leur propre victoire. Lorsqu'il déclare : "Nous n'en tirons pas la conclusion qu'il faille chasser le gouvernement tout de suite", Claude Estier annonce, tout comme Marchais que les directions réformistes, loin de se porter candidates au gouvernement, entendent pro-

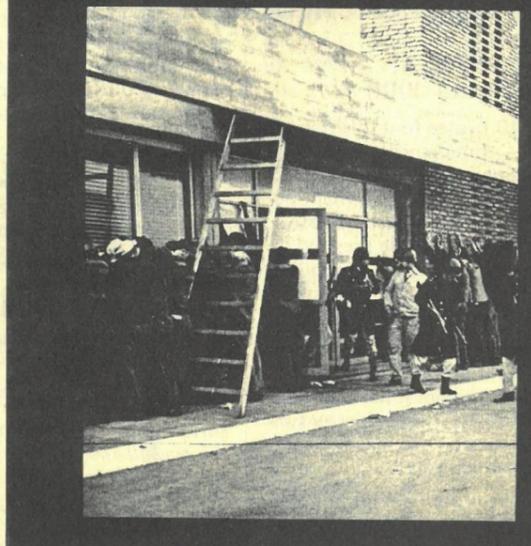
longer le répit qu'elles laissent au gouvernement minoritaire pour appliquer sa politique anti-ouvrière. Ce répit signifie pour les travailleurs de laisser le temps aux patrons de mettre leurs capitaux en sûreté, de prendre toutes les précautions nécessaires avant une éventuelle victoire de la gauche aux législatives.

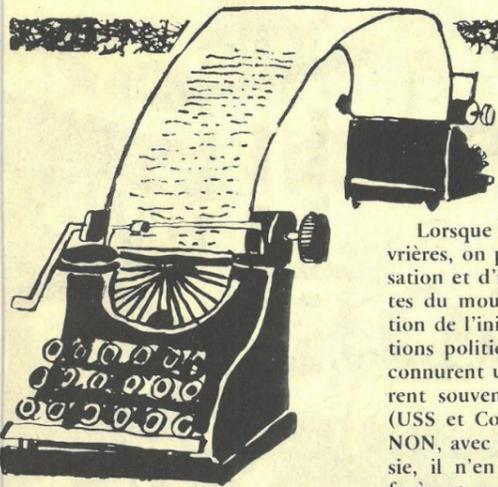
3) C'est parce que nous pensons, nous, qu'il ne faut accorder aucun répit, aucun sursis à ce gouvernement, qu'il faut pousser tout de suite l'offensive, répondre à la volonté de changement des travailleurs, en chassant Barre et Ponia, et Chirac et Giscard; qu'il ne faut pas remettre au lendemain les revendications qui peuvent être arrachées le jour même, nous appellerons les travailleurs qui ont voté au premier tour pour les listes "Pour le socialisme le pouvoir aux travailleurs" à accélérer la débâcle de la droite en votant au second tour pour les listes conduites par le PC et le PS.

4) Parce que la démarche unitaire des organisations révolutionnaires a porté ses fruits en révélant l'existence d'un courant qu'aucune d'entre elles ne représente à elle seule, nous sommes plus que jamais convaincus que l'unité doit se maintenir, s'approfondir et s'élargir, pour continuer à traduire sur le terrain des luttes quotidiennes, dans les entreprises, les quartiers, les universités et les casernes, la volonté et l'espoir de changement qui s'est manifesté hier.

Bureau politique de la LCR

ARGENTINE UN AN APRES





RUPTURE ET LES 40 HEURES

Lorsque des initiatives populaires concernent des revendications ouvrières, on peut constater que la votation constitue un moment de polarisation et d'intérêt au sein des couches les plus actives et les plus conscientes du mouvement ouvrier. Ce fut particulièrement le cas lors de la votation de l'initiative pour les 40 heures, en décembre dernier. Des organisations politiques et des sections syndicales, ainsi que divers groupements connurent un débat interne sur la question des 40 heures et se prononcèrent souvent pour un OUI à l'initiative. Alors que le sommet syndical (USS et Confédération des syndicats chrétiens) menait campagne pour le NON, avec les mêmes arguments — à peu de choses près — que la bourgeoisie, il n'en alla pas de même dans l'ensemble du corps syndical, d'où fusèrent souvent d'amères critiques face à la position adoptée par les dirigeants.

FAIRE LE JEU DE LA BOURGEOISIE

Le premier reproche que nous adresse RplC, c'est de faire le jeu de la bourgeoisie, en lançant "à froid" la revendication des 40 heures "qui passe dans l'organisation et la conscience des masses après la défense des conventions collectives". Obtenues par la voie des urnes, les 40 heures représenteraient, selon RplC, "un prolongement de la réorganisation draconienne de l'économie capitaliste en cours".

Autrement dit, selon RplC, le patronat serait prêt à utiliser les 40 heures dans l'intérêt de sa restructuration (1). A notre avis, c'est oublier que cette restructuration de l'appareil de production capitaliste est engendrée par les contradictions du mode de production lui-même. Si, jusqu'au début des années 70, le capitalisme suisse a bénéficié d'une situation privilégiée, bien des choses ont changé depuis : l'évolution technologique a démarré dans d'autres pays, enlevant partiellement à la Suisse son avantage; la concurrence internationale a grignoté sérieusement les marchés internationaux que "tenait" la Suisse; au plan intérieur, la récession helvétique récente est la plus profonde de tous les pays européens. Dans ces circonstances, le maintien des profits capitalistes exige une rapide restructuration de l'appareil de production ainsi que le maintien de faibles coûts sociaux (salaires bloqués). Par ailleurs, le maintien d'une durée élevée du temps de travail est un facteur décisif pour le capitalisme suisse. Dès lors, croire que le patronat est prêt à endosser les 40 heures est une utopie : aucun indice ne permet d'avancer cet argument. Au contraire, en prévision d'une recrudescence de la crise, le patronat maintient une position dure, comme le prouvent les minces résultats des derniers contrats signés (construction, papier, par exemple) ou la violente réaction du patronat genevois face à l'octroi des 42 heures aux fonctionnaires de ce canton.

Alors que les dirigeants syndicaux avaient tout fait, ces dernières décennies, pour enterrer la revendication des 40 heures — au point en effet que les travailleurs ne songeaient plus tant à elle —, l'initiative a eu le mérite énorme de réactualiser cette revendication. C'est un fait solide.

LES 40 HEURES, A L'ORDRE DU JOUR !

Si les 40 heures font maintenant surface — timidement encore — dans certaines négociations contractuelles, si l'USS s'est finalement décidée à lancer sa propre initiative, c'est bien sous la double pression de notre initiative et de la sensibilisation de la base qui s'en est suivie.

Bien sûr, l'objectif de l'USS n'est pas des plus reluisants : le lancement de la nouvelle initiative vise partiellement à camoufler l'actuelle capitulation des négociateurs syndicaux en matière de temps de travail, dans les contrats.

Mais faut-il pour autant se désintéresser de cette initiative ? Nous disons non : malgré ses multiples

défauts, cette initiative fait que les 40 heures restent posées comme revendication centrale. A partir de là, il y a deux issues possibles : soit la combativité ouvrière s'aiguise suffisamment, ces prochaines années, pour arracher de substantielles diminutions d'horaires avec maintien du salaire, dans plusieurs branches, et alors, la classe ouvrière sera assez forte pour balayer cette initiative mi-figue mi-raisin et imposer une solution générale meilleure. Soit le patronat réussit à accentuer encore son attaque dans les temps à venir, sans que la classe ouvrière n'obtienne de victoires décisives; et alors, cette initiative, constituera, malgré ses faiblesses, un point d'appui et de confrontation entre patronat et travailleurs.

En conséquence, nous estimons qu'il faut utiliser l'existence de cette nouvelle initiative pour stimuler l'écho de la revendication des 40 heures et renforcer l'unité ouvrière. Et non pas, comme le propose RplC, se désintéresser de l'affaire, sous prétexte qu'il s'agirait d'une machine infernale lancée d'un commun accord par les dirigeants syndicaux et le patronat contre les travailleurs. Car cette position revient, sous prétexte de libérer la classe ouvrière de l'emprise manoeuvrière de la social-démocratie, à abandonner tout moyen concret de résister à la dispersion des travailleurs, entreprise par entreprise, branche par branche.

Mais nous estimons que RplC s'illusionne sur la portée de ces premières luttes. Elles ont des limites rapides et ce n'est pas réduire leur signification que de le souligner; c'est au contraire une condition pour faire un pas en avant.

Il est en effet excessif de parler, comme le fait RplC, d'un "mouvement gréviste renaissant" en Suisse. Il s'agit de phénomènes encore isolés. Si la solidarité s'est largement manifestée (collectes, manifestations), elle s'est cependant peu exprimée dans les entreprises et les syndicats. Dans plusieurs cas, les grévistes ont subi, sans pouvoir se défendre, les manoeuvres des dirigeants syndicaux (refus du paiement par la FTMH des heures en cours de grève, chez Dubied, par exemple) et trop souvent un compromis défavorable leur a été finalement imposé "grâce" à l'intervention d'organismes de l'Etat (commission de conciliation, arbitrage d'un syndic ou d'un conseiller d'Etat). Qui plus est, ces grèves sont restées cantonnées à la Suisse romande et au Tessin : la Suisse alémanique, qui a pourtant connu des mesures patronales bien plus draconiennes (chez Von Roll par exemple), n'a pas encore vu naître de grèves.

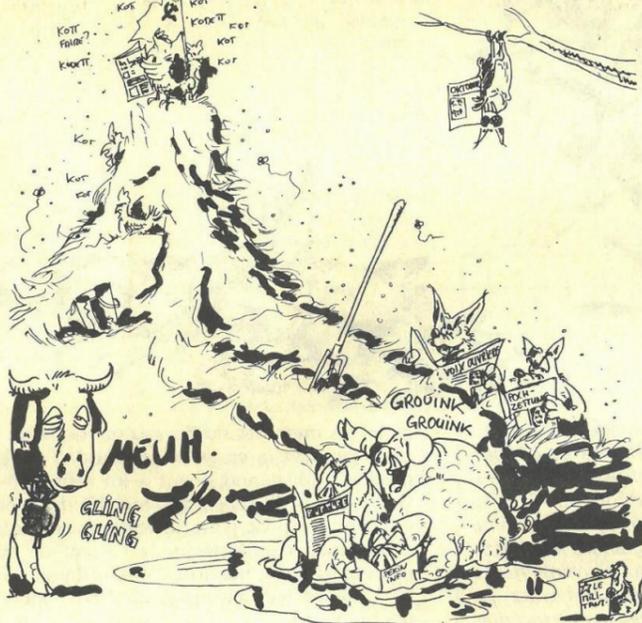
LES LIMITES DU MOUVEMENT GREVISTE

RplC nous reproche également d'avoir prêté la main à une sorte de "mise en scène" de "petits appareils politiques". A en croire RplC, nous aurions "utilisé la volonté sincère des travailleurs pour (nous) faire de la publicité, (en choisissant) le terrain politique, parce que (nous sommes) faibles dans l'organisation concrète de la classe ouvrière". Par

là-même, nous aurions détourné la classe ouvrière de sa tâche prioritaire : travailler au "mouvement gréviste renaissant", source exclusive "de l'élévation et de l'organisation de la conscience de la classe ouvrière". (2).

A lire ce que publie ce courant, on a l'impression qu'il est le seul à avoir compris l'importance des quelques luttes récentes et de la renaissance d'un syndicalisme de classe; qu'il est aussi le seul à chercher à organiser la classe.

Pour nous, ces luttes récentes sont essentielles, en tant que démonstration concrète qu'en Suisse aussi la grève est possible et peut permettre des victoires. Nous estimons aussi que ces luttes ont ouvert les yeux à nombre de travailleurs sur les réalités capitalistes. Nous en concluons donc qu'il est du devoir de tout militant révolutionnaire d'assurer le soutien maximum à ces luttes, de favoriser la coordination des travailleurs combattifs, les échanges d'expériences.



"Les révolutionnaires petits bourgeois, les trotskistes, y sont allés de leur couplet. Ce qui les intéresse dans la révolution, c'est les échecs, pour qu'ils puissent caqueter du haut de leur fumier." (tract de RplC sur les films de J. Ivens et M. Loidan, février 77)

Enfin, il faut se garder d'exagérer la prise de conscience consécutive à ces grèves. Certes la participation au mouvement de lutte est l'une des sources principales d'éveil politique. Cependant, si la majorité des ouvriers en grève découvre rapidement, dans l'action, l'efficacité des moyens de lutte directe, chez beaucoup d'entre eux cette découverte s'estompe vite, dès que le régime quotidien a repris le dessus. Rares sont ceux qui remettent clairement et définitivement en cause le rôle néfaste des directions réformistes, voire collaborationnistes des syndicats ou des commissions ouvrières. La démobilisation suit plus vite qu'on ne le pense la période d'action collective. Tel travailleur pourra s'activer de façon exemplaire dans une grève, puis voter pour des candidats ou des solutions réformistes quelques temps après. C'est normal, compte tenu de la faiblesse encore grande de la gauche révolutionnaire et des décennies d'hégémonie réformiste.

Au sein de la gauche révolutionnaire, cette votation a également provoqué des clivages assez prononcés. Certains groupes, dont le plus représentatif est celui de "Rupture pour le Communisme" (RplC), firent activement campagne contre le OUI et pour l'abstention. Au lendemain même du vote, les militants de RplC inspièrent au CAS (Comité d'action syndicale, Renens et environs) un tract dénonçant le prétendu aventurisme de la LMR.

Au-delà de la polémique calomniatrice, nous pensons utile d'ouvrir le débat sur ces divergences, qui recouvrent en dernière analyse une appréciation différente des tâches de la gauche révolutionnaire dans la période actuelle.

La Brèche

Pour RplC, la priorité va à l'organisation des masses, à la base. Certes, nous sommes les premiers à en reconnaître l'importance (et même à saluer les efforts de RplC dans ce sens !). Nous avons toujours souligné combien l'existence de noyaux permanents d'ouvriers combattifs dans les entreprises est la condition indispensable à la relance d'un mouvement syndical dynamique.

Mais nous avons aussi toujours souligné que ce n'est pas là une réponse suffisante, ni à court ni à moyen terme, face au fait que la classe ouvrière continue à être freinée et désorientée par l'immobilisme des appareils syndicaux et l'absence d'alternative aux solutions réformistes, au plan politique général.

Pour RplC, cette désorientation, fruit d'un niveau de conscience encore très élémentaire, constitue une limite qu'il ne faut pas forcer ni dépasser. Cette limite se déplacera à mesure que s'améliorera l'organisation à la base, que progressera le "mouvement gréviste".

syndicats et la grande politique ! Car cela équivaut à laisser le champ libre aux réponses démagogiques et trompeuses des réformistes sur le champ politique d'ensemble.

OUVRIR DES BRECHES

Les cheminements de la conscience de classe sont multiples. Une jonction peut s'établir entre la petite frange de travailleurs radicalisés dans les grèves et ceux et celles qui, par d'autres voies, découvrent les duperies réformistes. La gauche révolutionnaire peut là jouer un rôle irremplaçable, en affirmant l'existence d'un pôle politique alternatif. Et la crédibilité de ce pôle sera à la mesure de sa capacité de lancer des actions qui portent des coups au bastion réformiste.

C'est dire qu'il faut, dès aujourd'hui, affronter le bastion syndical, et de l'intérieur. C'est dire aussi qu'il faut chercher l'unité la plus large, en commençant par les rangs de la gauche révolutionnaire, sur des alternatives politiques globales (assurances, impôts, temps de travail, libertés démocratiques, etc.). On essuiera parfois des défaites, comme nous l'avons dit; mais des défaites relatives, qui peuvent être largement compensées par l'éveil politique de nombreux travailleurs et par l'apparition de premières mises en question à l'intérieur même du bastion réformiste.

Nous prétendons que ce fut précisément l'un des aspects positifs de la campagne 40 heures. Après le 5 décembre, les rapports entre la gauche révolutionnaire et les syndicats et le PS ne sont plus exactement les mêmes que ce qu'ils étaient avant : la gauche révolutionnaire a gagné en crédibilité et en poids. Et non pas seulement pour elle-même ("pour se faire de la publicité", comme dit RplC), mais pour ce programme alternatif, qui commence à percer dans les rangs syndicaux, voire sociaux-démocrates.

(à suivre)

(1) Pour RplC, dans le cadre de la crise — "moteur d'innovations technologiques importantes faites par la bourgeoisie et dirigées contre la classe ouvrière" —, les capitalistes monopolistes sont prêts à "introduire une réduction des horaires" : "A condition que rien n'empêche aujourd'hui la bourgeoisie de réorganiser la production sur le dos des travailleurs par des baisses de salaire, les licenciements, l'introduction de la technologie nouvelle... c'est seulement sur l'horaire, de travail qu'elle est prête à céder". Et RplC ajoute que les 40 heures, "qu'on voudrait nous faire prendre pour une conquête ouvrière fondamentale"... permettent aux réformistes d'imposer un renforcement de leur alliance avec la fraction monopoliste de la bourgeoisie.

Marx, et tous les marxistes, ont au contraire montré que la question du temps de travail est un point d'accrochage constant entre producteurs et propriétaires des moyens de production, dans la mesure où il en va de la production de la plus-value. Actuellement, l'opposition déterminée du patronat à toute réduction sérieuse des horaires ainsi qu'à l'initiative de l'USS (malgré ses propositions hyper-gradualistes) va exactement à l'opposé des affirmations de RplC.

(2) citation de Tribune populaire de février sur Luxar et les 40 heures.



FINI LE CIRQUE, SARDOU ?

A la suite de la campagne d'affiches et de tracts, organisée par Spartacus (1), c'est une cinquantaine d'écoliers, de gymnasiens, d'apprentis et de militantes du MLF qui, samedi soir à Bellerive, se sont retrouvés devant le chapiteau de Michel Sardou. Dénonçant le chanteur de la peine de mort, du viol et du racisme, le tract, signé "Comité anti-Sardou", a été reçu le plus souvent avec rage et mépris, mais aussi quelquefois avec intérêt. L'action s'est donc bien déroulée, mis à part les habituels contrôles d'identité effectués par les flics qui, s'est-on laissé dire, avaient des places gratuites...

Pour Sardou c'est maintenant la dégringolade : les actions de ce type ont eu pour effet de vider son chapiteau comme à Reims où il était à moitié vide... tant et si bien qu'il a décidé d'annuler ses prochains galas, "Moi qui ne fais pas de politique, j'en ai marre...", a-t-il déclaré, "... et en plus, j'ai une angine". Sacrés microbes, ces gauchistes !

Face à un chanteur tel que Sardou et au succès qu'il remporte, l'action à entreprendre n'est absolument pas d'empêcher ses tours de chant d'avoir lieu. C'est au contraire, en les prenant comme exemples, en les démystifiant que le public d'un Sardou, dans sa grande majorité inconscient du contenu politique réel de ses chansons qu'il écoute, pourra s'éloigner de l'idéologie véhiculée : racisme, sexisme, mythe de la violence, thèmes qui relèvent tous du fascisme.

Cela, les manifestants de samedi soir l'ont affirmé clairement dans leur tract : pas question d'interdire à Sardou de chanter. Quant à Spartacus (1), la semaine auparavant, son but était le même.



photo Jf Iuy

Dès lors, comment comprendre l'accusation portée par Gian Pozzi dans "La Tribune de Lausanne" du samedi 12 mars, accusant les campagnes anti-Sardou de vouloir atteindre à la liberté d'expression ? Soyons sérieux ! est-ce que le collage de 200 affiches et la distribution de 5 000 tracts remettent en cause la liberté d'expression d'un chanteur qui vend des millions de disques par année et qui bénéficie des supports décisifs que sont la radio et la télévision ? Poser la question, c'est y répondre.

Non, il faut voir dans cette accusation autre chose que son aspect fantaisiste : cette attaque emboîte le pas à la campagne hystérique qui a suivi l'émission "En direct avec... Arthur Fûrer". Dans un cas comme dans l'autre, les Gian Pozzi et consorts veulent faire croire à leur position d'arbitre "entre deux extrêmes" également à rejeter. Malheureusement pour eux, — et c'est valable aussi pour F. Gross, rédacteur en chef de "La Liberté" ou pour le Conseil d'Etat fribourgeois dans le cas Fûrer — pour se donner ce rôle d'arbitre, ils sont obligés de falsifier les positions des militants révolutionnaires. Dans le cas qui nous intéresse, cela consiste à faire croire que les opposants voulaient empêcher sous une quelconque forme le show.

Pour en revenir à Sardou, les appréciations qu'en fait Pozzi, comme Nordman d'ailleurs, sont lourdes de conséquences : est-il en effet indifférent que Sardou prône le racisme, le viol et la peine de mort ? que ses petits copains soient des anciens d'Ordre Nouveau ou des membres du Service d'Action Civique (formé d'hommes de main au service du parti gaulliste) ? est-il indifférent enfin que l'équipe de rédaction du journal lancé par Sardou ait été composée de journalistes appartenant à "Minute", l'hebdomadaire d'extrême-droite

français ? Prétendre que cela n'a pas d'importance est pour le moins surprenant sous la plume de défenseurs de la liberté d'expression. D'autant plus, lorsque l'on songe au sort que réserve le fascisme aux libertés du mouvement ouvrier et parfois même aux partis bourgeois, comme le montre aujourd'hui Pinochet. En outre, quand on sait que la violence raciste (contre les travailleurs immigrés nord-africains notamment) est en France une réalité quotidienne, quand on sait ce qu'ont signifié pour des milliers de jeunes les guerres d'Indochine et d'Algérie, on comprend sans peine l'ampleur des manifestations contre Sardou dans ce pays.

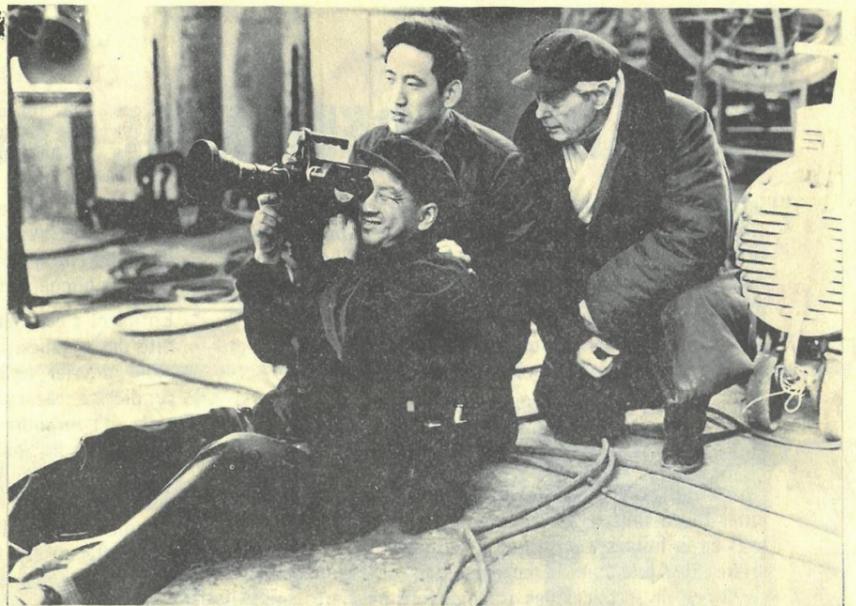
Passer sous la jambe aussi légèrement le contenu des chansons, c'est aussi ne pas comprendre la fonction politique d'un chanteur comme Sardou. Dans la crise de plus en plus généralisée que connaît la société capitaliste, crise des valeurs dominantes et crise des régimes politiques dans de nombreux pays d'Europe, face au chômage massif qui touche les jeunes, la bourgeoisie organise une vaste campagne, dont Sardou est un des éléments, pour tenter d'offrir quelques miroirs aux alouettes et reprendre en main une jeunesse qui lui échappe. Sardou, en bon démagogue, chante les problèmes et les maux que fait subir l'organisation capitaliste de la société : la pollution, la solitude des grandes villes, l'angoisse et la pauvreté des relations affectives, pour ne prendre que quelques thèmes. Et cette démagogie a un impact sur des couches de jeunes que Sardou cherche à atteindre. Les boucs-émissaires qu'il leur présente, les "nègres", les femmes, sont alors autant de paravents qui dissimulent les vrais responsables de la situation au'ils subissent aujourd'hui.



"Nazillon de banlieue", comme l'écrit F. Gradoux dans "24 Heures" du 15 mars 77, Michel Sardou est un instrument utile au pouvoir qu'il s'agit de démystifier aux yeux de ses admirateurs.

Sachou Mirdel

(1) Cercle jeune de la LMR (dans les autres sections : cercles La Taupe).



Pouvoir politique et masses populaires

Un militant à propos des films de Joris Ivens sur la Chine :

Les films de Joris Ivens et Marceline Loridan ne visent pas, aux dires mêmes de leurs auteurs (cf. interview dans la Brèche no 141) à présenter une vue globale de la Chine. Mais le choix qui nous est présenté n'est pas neutre. Il n'est pas indifférent que telle chose soit montrée, ou au contraire passée sous silence. C'est particulièrement le cas pour tout ce qui touche à la question du pouvoir.

Une des impressions dominantes qui se dégage de ces films est celle de la permanence de la discussion. On discute partout, dans l'usine de générateurs, le village de pêcheurs, la pharmacie, etc. Ces discussions sont institutionnalisées : un laps de temps quotidien leur est réservé. Tout le monde semble pouvoir y participer. Tous peuvent s'exprimer, les avis divergents ne manquent pas.

Ce mode de faire représente évidemment un acquis remarquable. Les gens prennent l'habitude d'exprimer leurs problèmes, de parler des difficultés qu'ils rencontrent. Le lieu existe où ils peuvent discuter de ces difficultés, échanger leurs expériences, chercher des solutions; ceci de manière régulière, et collectivement. Ils ne sont plus atomisés, isolés, impuissants, mais insérés de manière vivante dans diverses structures sociales (l'atelier, l'usine, le village, le quartier, etc.). Il n'existe rien d'équivalent dans les pays capitalistes ou en URSS.

Mais la question du pouvoir surgit dès qu'on examine de quoi discutent les gens. Et cela me semble aussi im-

portant que ce qui précède, cette fois négativement.

De fait, la plupart des discussions auxquelles nous font assister ces films ont une fonction bien précise : améliorer la productivité, éliminer les goulots d'étranglement. Il n'est pas question, dans ce que nous avons pu voir, des grandes options centrales, du plan par exemple, des raisons qui font mettre l'accent sur tel type de production au détriment de tel autre, du modèle de développement choisi pour la Chine, pour ne pas parler de la politique extérieure, etc. Tout ceci est donné une fois pour toutes, et n'est pas en cause. La discussion la plus politique, celle dans l'usine de générateurs sur la question des primes n'est guère convaincante. L'ouvrier qui n'arrive pas à voir la différence entre les primes (émulation bourgeoise de la ligne de Liu Shao-Shi) et les "justes encouragements matériels" (prônés par le parti) ne se voit rétorquer qu'une suite de postulats (les uns sont mauvaises, les autres justifiés), sans qu'on réponde jamais à la question précise qu'il pose. Et pour cause : cela éclairerait trop les rapports entre les deux notions, donc entre les deux lignes. Qui centralisera le résultat des milliers de discussions sur le même thème qui se déroulent en même temps en Chine ? Qui prendra la décision finale ? Pourra-t-elle être remise en cause ? Autant de questions sans réponses. Tout ceci se passera dans un ailleurs qui n'est jamais montré.

Car le pouvoir de décision reste dans les mains des

cadres, cela est dit explicitement à plusieurs reprises. Les travailleurs peuvent donner leur avis, exprimer même très vivement leurs critiques, les cadres en tiennent compte lorsqu'ils prennent leurs décisions. Celles-ci ne sont pas l'émanation d'un vote des travailleurs eux-mêmes, tel que cela serait le cas dans un soviét. C'est évidemment bien préférable au mode de faire en vigueur dans les pays capitalistes ou en URSS, mais cela n'est pas la démocratie des conseils ouvriers, paysans, etc. Et les films ne parlent guère du mode de sélection des cadres, surtout pas des cadres supérieurs.

Les remarques faites ci-dessus ne veulent pas nier l'intérêt et la valeur des innombrables discussions qui ont lieu en Chine. Celles-ci représentent indéniablement un progrès vers l'auto-organisation des travailleurs, vers la prise en charge de leur avenir par eux-mêmes. Mais toute idéalisation de la société chinoise actuelle serait pour le moins abusive. Les films eux-mêmes nous montrent la portée limitée des décisions qui sont du ressort des travailleurs.

Cette situation n'a cependant rien de définitif. Toute discussion a tendance à sortir de son cadre initial. Les travailleurs n'acceptent pas facilement qu'elle ne soit pas suivie d'effets (voir la réaction significative d'un des cadres de l'usine de générateurs après le premier dazibao : "Il faut faire quelque chose, sinon vous allez voir la campagne de dazibao que nous aurons dans trois mois !"). L'arme de la discussion est dangereuse à manier pour une direction : elle permet de tirer parti au maximum de la créativité des masses en faveur de la production, mais la direction court par contre le risque de voir ses décisions, puis son pouvoir lui-même, remis en cause. C'est à grand peine, et grâce à l'intervention de l'armée, que la dynamique engendrée par la Révolution culturelle a été stoppée. Il n'en sera pas nécessairement de même la prochaine fois.

Mortimer

La Brèche, p. 11

YA PAS QU'LA POLITIQUE...

Genève:

CINEMA

CAC - Voltaire

du 15 au 27 mars (relâche lundi) : L'AUTRE AMERIK, avec Milestone, Elridge Cleaver, Underground, Ice, Richard "Milhouse" Nixon.

du 29 mars au 3 avril : Amnesty International.

cinéma l'Ecran

L'exécution du traître à la patrie Ernst S., de R. Dindo et N. Meienberg, 14 h. et 18 h. 15.

MUSIQUE

Nouveau Théâtre de poche (vieille ville)

jusqu'au 23 mars, 20 h. 45 : Michel BUHLER, salle Patiño

24 mars, 20h.30 : Now's the time (O. Magnenat)

Lausanne:

CINEMA

cinémathèque, aula du collège de Béthusy

vendredi 25 mars : 19 h. : Paris 1900 de Nicole Védres (France, 1947); 21 h. : Le Procès, de Welles (France, 1962).

Films palestiniens, à l'aula du collège de Béthusy
sam. 26 mars : 18 h. : Les Palestiniens, La clé, 20 h. : Kafr Kasseim.

dim. 27 mars : 16h. : Les Dupes, 18h. : L'olivier
cinéma Montchoisi

L'exécution du traître à la patrie Ernst S., de R. Dindo et N. Meienberg, 18 h. 30 et 20 h. 30.

MUSIQUE

Centre de rencontre et d'animation, RENENS
vendredi 25 mars, 20 h. 30 : Michel BUHLER.

Cabaret des Faux-Nez

du 31 mars au 6 avril, 21 h. : Roger CUNEO.

FRIBOURG

22 mars, Cinéma Capitole, 20 h. 30 : Le roi Lear,
par le Théâtre populaire romand.

Muse Ikabouch

Giavarini: TOUS POUR DEFENDRE LES LIBERTES SYNDICALES

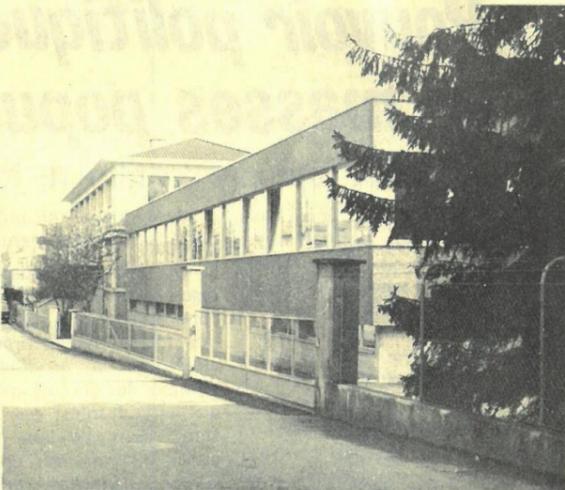
"L'affaire" Giavarini exemplaire à plus d'un titre...

- * Un exemple que donne le patronat pour imposer sa toute puissance, plus concrètement le droit qu'il s'arroge de faire travailler "ses" travailleurs aux pires conditions possibles, mais aux meilleures conditions pour ses profits.
- * Un exemple du patron qui joue à la fois sur la terreur et sur le paternalisme pour régner en maître chez lui.
- * Un exemple d'exploitation des femmes ouvrières, Giavarini ne disait-il pas "le pire c'est que ce sont des femmes qui se révoltent" !
- * Un exemple utilisé par les patrons de la région pour déjouer toute velléité de réponse ouvrière à la crise, profitant de la faiblesse politique et syndicale de la classe ouvrière. En Ajoie comme dans beaucoup de régions encore en Suisse, le syndicat, les organisations ouvrières ne sont pas tolérés par le patronat, ils sont considérés comme le

Du nouveau dans l'"affaire" Giavarini

La semaine passée, le comité de soutien a tenu une conférence de presse où il a remis aux journalistes un dossier complet sur les atteintes aux droits syndicaux dans l'entreprise Giavarini, les différentes résolutions émanant des organisations ouvrières du Jura; il a annoncé la tenue d'une assemblée publique de protestation sur le thème de la défense des droits syndicaux où ont été invitées l'ensemble des organisations politiques et syndicales du mouvement ouvrier jurassien, ainsi qu'un représentant du Manifeste Démocratique de Zurich et un ouvrier de la commission syndicale des Charmilles (GE) où tout récemment un médecin du travail a été licencié pour ses opinions politiques.

Dans l'entreprise Giavarini, le climat reste très tendu. Les chefs et le patron entretiennent une véritable psychose de peur : chantage continu à la fermeture de l'entreprise; vendredi passé, ils ont même fait courir le bruit que 500 "marxistes" montaient de Moutier pour attaquer l'entreprise ! Dans ce climat, une pétition circule dans l'entreprise, lancée par ce groupe d'ouvriers à la solde du patron, pour de-



La fabrique de Giavarini à Porrentruy...



...et le voici à la chasse

mander le licenciement de 4 autres ouvrières syndiquées. A la suite de l'action syndicale entreprise par les travailleuses, Giavarini a été pour la première fois obligé de négocier avec les syndicats (FTMH-FCOM). Dans ces négociations, ce patron de droit divin a refusé catégoriquement d'entrer en matière sur la réintégration de la travailleuse licenciée, mais, par contre, il a fait quelques concessions en acceptant la présence syndicale dans l'entreprise, l'organisation d'assemblées du personnel pendant les heures de travail prises en charge par les syndicats; il a signé également un premier accord avec les

loup dans la bergerie. Le Pays d'Ajoie, le Nouvelliste du Valais, La Liberté de Fribourg mènent des campagnes de dénigrement systématiques contre la gauche, on n'est pas loin des bûchers du Moyen-Age...

* Enfin, et c'est l'élément le plus positif, un exemple d'unité des organisations syndicales et politiques du mouvement ouvrier pour la défense intransigeante des droits syndicaux. Même si parfois on a des surprises... comme celle d'apprendre que le permanent syndical FTMH d'Ajoie est un ancien vice-préfet ! Certes notre camarade n'a pas été réintégré et les communiqués encore timides des syndicats n'y changeront rien. Mais un vent nouveau commence à souffler dans le royaume de Messieurs Giavarini et consorts : les femmes ont osé se battre, se défendre... et ce n'est qu'un début, même en Ajoie !

LMR Jura

syndicats fixant les salaires d'embauche : une augmentation de 50 centimes à 1.- franc, mais les salaires restent extrêmement bas (entre 5,50 fr. et 6,50 fr.) !

Voilà l'acquis très important du travail fait par les ouvrières syndiquées parmi elles, celle qui a été licenciée. Mais rien n'est définitivement acquis. Déjà après la première assemblée, le patron a fait circuler une feuille dans l'usine pour expliquer aux ouvriers combien il avait perdu en une demi-heure d'assemblée ! Pour suivre son chantage, il a ajouté que toute revendication supplémentaire peut

mettre en danger son entreprise... Lors de cette assemblée tenue avec les syndicats, le personnel a répondu négativement à la question : "Faut-il renégocier la réintégration de l'ouvrière licenciée ?", certes à une faible majorité (66 contre 47, 9 abstentions), mais pouvait-il en aller autrement lorsque l'on sait les pressions multiples dont sont l'objet les travailleuses et travailleurs de Giavarini ?

La peur règne, elle est entretenue par la direction et les quelques acquis semblent extrêmement fragiles.

correspondant Jura

3- 500 personnes à la fêtes des femmes organisée par le MLF de Lausanne

Après une assemblée d'usine (la première depuis 20 ans), contrôlée et manipulée par la direction, une partie de l'entreprise Giavarini, qui fabrique des cadrans de métal à Porrentruy, vota la réintégration d'une ouvrière précédemment licenciée et le licenciement sur le champ d'une militante syndicale abondamment calomniée par la direction.

Le MLF de Lausanne dénoncera toute répression contre les femmes ouvrières, syndiquées ou non, qui entrent en lutte contre leurs conditions de travail et leurs salaires misérables.

Le licenciement d'une

ouvrière syndicaliste est une atteinte extrêmement grave aux droits démocratiques et aux libertés syndicales.

Nous appelons les syndicats et organisations du mouvement ouvrier à appuyer le comité de soutien local pour la réintégration de l'ouvrière licenciée, le MLF de Lausanne et les personnes présentes les 5 et 6 mars à la Maison du Peuple à Lausanne pour fêter le 8 mars, journée internationale de lutte des femmes, ont manifesté leur soutien par une collecte.

Pour le MLF de Lausanne M. Schenk

4- Le Congrès du PS jurassien

On nous communique : "Réuni à Glovelier le 5 mars 1977, le Congrès du Parti socialiste jurassien a adopté à l'unanimité la résolution suivante :

Depuis la dégradation de la situation économique, les vagues de licenciements se succèdent. Les travailleurs mis en chômage n'ont pas de possibilité de recours et

vivent quotidiennement l'injustice du système.

Parallèlement, les patrons remettent en question les avantages acquis par les travailleurs. Ils accentuent d'une façon intolérable la répression sur les ouvriers décidés à défendre leurs intérêts légitimes. Des militants syndicaux sont mis à la porte pour avoir refusé de se soumettre à l'arbitraire patronal.

Au vu de la Constitution adoptée aujourd'hui par le Congrès du PSJ et qui prévoit formellement la protection des travailleurs dans l'exercice de leurs droits, les socialistes jurassiens condamnent ces pratiques. Ils protestent notamment contre le licenciement d'une militante syndicale pour son action dans l'entreprise Giavarini à Porrentruy et demandent sa réintégration.

PSJ"



5- La page de la "Voix Ouvrière" (PdT)

LES MOTIONS DE SOLIDARITE :

1- Le comité de soutien aux travailleurs de Giavarini

Le Comité de soutien aux travailleurs de Giavarini, qui regroupe une vingtaine de jeunes ouvriers, apprentis, étudiants, ainsi que des militants du Parti socialiste d'Ajoie, de la FTMH, de la VPOD, de la FST et de la LMR, s'est constitué il y a environ un mois.

Etant donné que les conditions de travail et de salaire déplorables de l'usine Giavarini avaient fait l'objet d'un mécontentement du personnel de l'entreprise, d'une assemblée entre un certain nombre d'ouvriers et leurs organisations syndicales FTMH ou FCOM, d'une large dénonciation publique dans la presse, ce comité de soutien s'est donné pour but de faire connaître, dans la population de Porrentruy, les revendications des travailleurs de Giavarini, et de susciter un appui à ces revendications par le moyen d'une pétition qui a été signée par plus de 300 personnes et dont vous pouvez voir le texte ci-après.

A la suite du licenciement d'une syndicaliste pour son action dans l'entreprise, le comité de soutien, considérant ce licenciement comme une atteinte aux libertés syndicales, à la liberté d'opinion et de discussion, au droit des travailleurs et des militants syndicaux de parler de leurs conditions de travail et de dénoncer les abus auxquels ils sont soumis, s'est efforcé d'alarmer l'opinion publique, et en particulier les organisations du mouvement ouvrier, afin qu'un mouvement de protestation se développe et qu'un tel licenciement ne se reproduise jamais.

De l'avis du comité de soutien, les organisations syndicales et politiques du monde ouvrier peuvent faire la preuve qu'elles ne laisseront pas un employeur bafouer de la sorte des droits qui sont ceux de l'ensemble des travailleurs.

Le texte ci-dessous a été voté sous la forme d'une motion de protestation par les travailleurs du bois et du bâtiment (FOBB) de Delémont, ainsi que par le Congrès du Parti Socialiste Jurassien, tenu le samedi 5 mars à Glovelier. Ce texte a en outre été signé par un certain nombre de personnalités connues du monde

ouvrier et par quelques 320 personnes de Porrentruy.

Déclaration de protestation contre le licenciement d'une militante syndicaliste chez Giavarini à Porrentruy

Les personnes soussignées, au vu des événements les plus récents survenus dans l'entreprise GIAVARINI, c'est-à-dire le licenciement d'une militante syndicale pour son action dans l'entreprise,

- 1) protestent énergiquement contre cette atteinte aux droits syndicaux dans l'entreprise;
- 2) dénoncent le fait que le licenciement d'une syndicaliste ait été imposé au personnel - par un vote à main levée - sous la pression du chef de fabrication et des cadres;
- 3) demandent à la population laborieuse du Jura d'être attentive à toutes les atteintes aux droits syndicaux qui se multiplient aujourd'hui;
- 4) demandent la réintégration de la syndicaliste mise à la porte chez Giavarini.

Stadelmann Jacques, préfet, Delémont; Gassmann Pierre, conseiller national, Delémont; Gallina Marcel, secrétaire de la FOBB Moutier; Nusbaumer Gabriel, secrétaire du PSJ, Delémont; Lovis Eloi, secrétaire de la FCOM, Delémont; Voisard Alexandre, président du PS d'Ajoie, Porrentruy; Muller Roland, secrétaire du PS d'Ajoie, Porrentruy; Section du PSJ de Alle; Burkhard Bernard, membre du comité central de l'USJ, Delémont; Kohler Roger, président de la section PSJ, Alle; Section du PSA de Movelier; Dominé Jean-Marie, militant FTMH, membre du bureau politique du PSJ, Courgenay; Viatlante Marcel, mécanicien, président de la section PSJ, Bascourt; Joliat Maurice, conseiller communal, Bascourt; Balmer Daniel, président de la section PSJ, Courtedoux; Friedli Valentine, députée à la Constituante, Delémont; Marchand Pierre, secrétaire du groupe FOBB, Delémont; Frey Philippe, président du groupe FOBB, Delémont; Sauvin Michel, juriste, Delémont; Varrin Jean-Paul, syndiqué FTMH, Alle; Petignat Pierre, syndiqué VPOD, Porrentruy; Jobin Bernard, syndiqué FCOM, Saignelégier; Fornasier Raymond, ouvrier, Saignelégier; Dominé Danielle, syndiquée FTMH, Courgenay; Kohler Max, artiste-peintre, Delémont; Charmillot Maria Elena, psychologue, Courtételle.

2- L'assemblée de délégués FTMH-GENEVE

(200 délégués présent ont applaudi la motion ci-jointe)

L'assemblée des Commissions syndicales et des délégués de la FTMH-Genève, réunie le 1er mars 1977, proteste contre les licenciements scandaleux opérés par la direction de l'entreprise Giavarini à Porrentruy, constate qu'une fois de plus le patronat, non content de donner des salaires

de misère par des conditions de travail inacceptables, s'en prend aux travailleurs combattifs qui refusent de faire les frais de la crise et d'être traités en esclaves, demande l'annulation des sanctions prises contre les ouvriers licenciés et leur réintégration, appelle à la solidarité de tous les travailleurs contre l'arbitraire patronal.

Genève, le 1er mars 1977